

# 2016

**RAPPORT  
ANNUEL**



L'Expérience au Service de toutes les Générations



# SOMMAIRE

PAGE 4  
MESSAGE DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

PAGE 20  
CONTEXTE  
GLOBAL

PAGE 39  
DEVELOPPEMENT  
INSTITUTIONNEL

PAGE 44  
GESTION  
DE RISQUES

PAGE 7  
PROFIL  
INSTITUTIONNEL

PAGE 27  
ENVIRONNEMENT  
INTERNE

PAGE 41  
RESSOURCES  
HUMAINES

PAGE 48  
RAPPORT  
DES VÉRIFICATEURS  
INDÉPENDANTS





Fernand Robert Pardo

Mesdames, Messieurs,

Soucieux de perpétuer la tradition de transparence tant envers ses clients qu'envers ses déposants, je viens, au nom du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Crédit (BNC), vous présenter le rapport de gestion 2015-2016. J'en prends occasion pour saluer le travail réalisé par le Conseil présidé par Monsieur Yvon Guirand qui a su maintenir la Banque sur la voie du progrès initié depuis la restructuration.

L'exercice 2016 s'est déroulé dans un contexte particulier, marqué par des incertitudes électorales qui ont eu des conséquences négatives sur l'économie. En effet, le Produit Intérieur Brut s'est établi à 1.4%, en deçà des projections de croissance initialement établies de 3.6%; le taux d'inflation est passé de 11.3% au 30 septembre 2015, à 12.5% au 30 septembre 2016, et le taux de change de 52.1416 gourdes, pour 1 dollar américain, au 30 septembre 2015, à 65.5368 gourdes au 30 septembre 2016, pour ne citer que ces indicateurs.

Les interventions de la Banque de la République d'Haïti (BRH) et la discipline du secteur bancaire ont cependant conduit à une bonne performance financière. Le résultat d'exploitation avant impôt (non vérifié) de 8.8 milliards de gourdes en 2016, comparé à 4.2 milliards de gourdes en 2015, et le ratio de rentabilité des Fonds Propres de 38.56% en 2016, contre 22.50% en 2015, confirment bien cette performance.

Pour l'exercice 2016, la BNC a réalisé un profit vérifié de 835 millions de gourdes, représentant une croissance de 72.50%, par rapport à celui de 2015 de 484 millions de gourdes. Le portefeuille de crédit a augmenté de 21.66%. Conséquemment, par rapport au secteur, la taille du bilan est passée de 21.28% à 22.17%; les parts de marché comme, le portefeuille de prêts a évolué de 14.67% à 15.31% et les dépôts de 20.78% à 22.15%. Les Fonds Propres réglementaires (ratio Cooke) se sont chiffrés respectivement à 25.69% et 28.51% aux 30 septembre 2015 et 2016.

Parallèlement, les chantiers de construction et de rénovation du réseau, engagés par la précédente administration, ont été finalisés et inaugurés. La succursale de Turgeau, nouvellement construite, porte le réseau de la BNC à 37 succursales et deux guichets, non inclus la succursale virtuelle, [www.bnconline.com](http://www.bnconline.com). En outre, le processus de «Rebranding», lancé en 2015, s'est aussi poursuivi en 2016, dans l'objectif de divulguer le nouveau logo et le nouveau slogan: « **BNC, l'expérience au service de toutes les générations** ».

De nouveaux chantiers ont également été lancés en 2016. Il convient de mentionner:

- ▶ La construction d'une succursale au Parc Industriel;
- ▶ L'aménagement d'un guichet sur le site logeant l'OAVCT à Tabarre.

L'année 2017 verra la concrétisation d'autres projets, tels que:

- ▶ La poursuite des travaux en cours, visant l'amélioration de la qualité des services à la clientèle;
- ▶ La promotion continue de la nouvelle image de la BNC, de ses produits et services;
- ▶ L'élaboration d'un nouveau plan stratégique 2017-2022;
- ▶ La finalisation du processus de constitution du Fonds de Pension du personnel;
- ▶ Le renforcement du programme de financement des micros, petites et moyennes entreprises de production et de transformation.

Mesdames, Messieurs,

Maintenir la santé financière, tout en diversifiant et en augmentant les services à la clientèle et à la communauté, restera un objectif. Le nouveau Conseil d'Administration fera de la participation à la croissance et au développement durable du pays, une priorité. L'emphase sera mise sur l'accompagnement des secteurs productifs de l'économie nationale. Dans ce cadre, le processus de renforcement de la structure financière de la Banque se poursuivra pour favoriser la disponibilité de financements à plus long terme.

Je veux terminer ce message en remerciant, de façon très spéciale, les clients de la BNC pour leur confiance renouvelée. Je présente aussi mes félicitations au Personnel et à mes Collègues du Conseil d'Administration qui se dévouent pour l'avancement de la Banque. Qu'ils soient assurés de ma profonde gratitude !

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B. B.', written in a cursive style.



# STATUT JURIDIQUE ET LÉGAL

La Banque Nationale de Crédit (BNC) prend naissance sous l'égide de la loi du 17 août 1979 qui scinde la Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) en deux institutions distinctes :

- ▶ La Banque de la République d'Haïti (BRH), trésorière de l'État, remplissant, entre autres, le rôle de Banque d'émission et chargée de la supervision du secteur bancaire ;
- ▶ La Banque Nationale de Crédit assurant la mission commerciale de la BNRH.

Le décret du 23 novembre 2005, modifiant la loi du 17 août 1979, renforce les structures de la BNC et lui attribue la mission de banque commerciale universelle, habilitée à réaliser toutes les opérations bancaires.

Cette institution, propriété de l'État Haïtien, cumule, au 30 septembre 2016, 37 années d'existence sous le label BNC et 136 années d'expérience.

## ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Au sommet de la pyramide de gestion de la Banque Nationale de Crédit siège un Conseil d'Administration de cinq (5) membres, nommé par arrêté présidentiel et ratifié par le Sénat pour un mandat de trois (3) ans renouvelable. Le Conseil dirige avec le support des Comités, des Bureaux spécialisés et des Directions. L'action commerciale et opérationnelle est menée à travers un réseau de 37 succursales et 2 guichets reliés au système central. Ce grand réseau permet à la clientèle des dix (10) départements géographiques du pays de disposer d'une gamme variée de produits et services de qualité. La BNC est aussi accessible via son site internet : [www.bnconline.com](http://www.bnconline.com). Les opérations commerciales à l'étranger sont effectuées en collaboration avec des partenaires financiers parmi les mieux côtés en Amérique du Nord et en Europe.

## Le Conseil d'Administration

Nommé par arrêté présidentiel en date du 15 octobre 2015, le Conseil d'Administration qui a dirigé la Banque au cours de l'exercice 2015-2016 est composé des personnalités suivantes :



*Armstrong Charles*  
Membre

*Marie Thérèse Marlaïne Cyrill*  
Membre

*Yvon Guirand*  
Président

*Raoul Pierre-Louis*  
Vice-Président

*Erick François*  
Directeur Général

Sept (7) Comités appuient le Conseil d'Administration dans la conduite des politiques et stratégies commerciales et opérationnelles de la Banque. Ils sont composés de membres du Conseil et de Responsables de Bureaux, de Directions et d'Unités. Ils veillent à la gestion des risques et font aussi partie du processus décisionnel.

Ce sont:

- ▶ Le Comité de Direction
- ▶ Le Comité de Crédit
- ▶ Le Comité de Trésorerie (Actif / Passif)
- ▶ Le Comité d'Audit
- ▶ Le Comité de Planification Stratégique
- ▶ Le Comité de Pilotage Informatique
- ▶ Le Comité de Sécurité et de Déontologie

## Les Bureaux spécialisés

Directement rattachés au Conseil, ils sont au nombre de trois :

Le Bureau du Contentieux



*Me Neguib Mirabeau Joseph, Directeur  
Marie Lourdes Bourdeau, Assistant-Directeur*

Le Bureau du Contrôleur



*De la gauche vers la droite: Enock Mérésier, Assistant-Directeur  
Pathel Paul, Directeur  
Jonathan Bélizaire, Assistant-Directeur*

Le Bureau de Conformité



*Jacques Fortuné Fortilus, Assistant-Directeur  
Rose Bianca Jean Mary, Directeur*

Quatorze (14) Directions et Unités Techniques et Commerciales conduisent la politique commerciale et opérationnelle de la Banque sous les directives et le contrôle du Conseil d'Administration et des Comités. Un Directeur Exécutif Délégué Commercial et un Directeur Exécutif Délégué Technique, attachés à la Direction Générale, coordonnent les activités de ces Directions et Unités.

### Les Directions et Unités Commerciales

Au nombre de neuf (9), les Directions et Unités commerciales comprennent : la Direction des Opérations, la Direction du Crédit, la Direction des Opérations Internationales et du Change, la Direction des Opérations de la Carte BNC, la Direction du Marketing et des Relations Publiques, la Direction de l'Administration de Crédit, l'Assurance BNC, l'Unité des Biens Hors Exploitation, l'Unité de Recouvrement.



**Assis de la gauche vers la droite:**

Marie Emmanuelle Jean Bart  
Marie Laurence Pompée  
Marie Sonie Dardignac  
Josette Juste  
Ivicat Pierre  
Géralda Payen Théodat  
Ghislaine Nestor  
Marie Edouard J.B. Rébu  
Jeannine Jean Baptiste

Directeur  
Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur  
Directeur  
Directeur  
Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur  
Directeur  
Assistant-Directeur

La Carte BNC  
Marketing et Relations Publiques  
Direction du Crédit  
Opérations Internationales et Change  
Direction des Opérations  
Assurance BNC  
Unité de Recouvrement  
Administration du Crédit  
Administration du Crédit

**Debout de la gauche vers la droite:**

Sylvain Ngamy  
Marie Myrtho Midy Louis  
Marie Jacqueline Francis  
Hugues Bernard  
Jacob Riché  
Lionel Guillaume  
Ginette Saint Fort  
Guy Marie Caseneuve  
Serge Rinchère  
Marie Stéline Bertrand  
Pierre Alès Bazile  
Jean Harry Saint-Paul  
Mannius Thyma

Directeur Exécutif Délégué Commercial  
Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur  
Directeur  
Assistant-Directeur  
Directeur  
Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur  
Responsable  
Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur, attaché au Directeur  
Exécutif délégué

La Carte BNC  
La Carte BNC  
Marketing et Relations Publiques  
Direction du Crédit  
Direction du Crédit  
Opérations Internationales et Change  
Direction des Opérations  
Direction des Opérations  
Unité de Recouvrement  
Direction des Opérations  
Direction du Crédit  
Marketing et Relations Publiques

## Les Directions et Unités Techniques

Les cinq (5) Directions et Unités Techniques sont: la Direction des Ressources Humaines, la Direction Administrative, la Direction Financière, la Direction de Technologie et de l'Informatique, l'Unité Organisation et Méthodes.



**Assis de la gauche vers la droite:**

Margareth Bonhomme  
Rose-Marie Raymonde Denot  
Lunès Pierre Jérôme  
Marie Margaret Halaby  
Marie Andrée Baril  
Chantal S. Hilaire

Chargée de Mission  
Directeur, attachée au Directeur Exécutif Délégué  
Responsable a.i.  
Assistant-Directeur  
Directeur  
Assistant-Directeur

Unité Organisation et Méthode

Direction Financière  
Direction Administrative  
Direction Administrative  
Direction des Ressources Humaines

**Debout de la gauche vers la droite:**

Harald Valcourt  
Edson Claude Jérôme  
Roosevelt Fortuné  
Gérald Bien-Aimé  
Joseph Joucov Saintil  
Hans Alphonse Désulmé  
Jean Willio Augustin  
Jean Patric Alcimé

Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur  
Assistant-Directeur  
Directeur  
Directeur  
Directeur Exécutif Délégué Technique  
Assistant-Directeur

Direction de Technologie & Informatique  
Direction de Technologie & Informatique  
Direction Financière  
Direction des Ressources Humaines  
Direction des Ressources Humaines  
Technologie & Informatique

Direction Administrative

# SYSTÈME D'INFORMATION

Le système d'information de gestion de la BNC garantit à la fois le traitement adéquat, le stockage et la diffusion de données financières fiables, de façon permanente, suivant les besoins des gestionnaires, des utilisateurs externes et du régulateur.

## PRODUITS & SERVICES

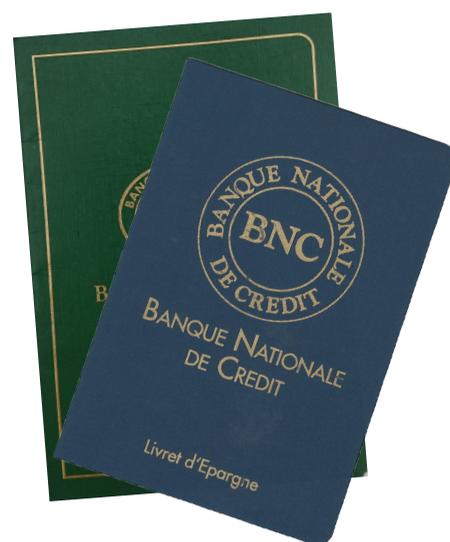
Banque commerciale d'Etat, la BNC fournit à sa clientèle une riche gamme de produits et services de qualité. Ils sont disponibles 7/7 et 24 heures sur 24, grâce aux succursales fonctionnant le dimanche, aux guichets automatiques et à la succursale virtuelle [www.bnconline.com](http://www.bnconline.com).

Les principaux produits et services comprennent:

**La collecte et la gestion des dépôts** en gourdes et en dollars américains, (dépôts à vue; dépôts d'épargne; dépôts à terme) pour compte de particuliers, d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales, d'entreprises commerciales ou industrielles, d'institutions financières, offertes à tous les points de prestation de la BNC;

**Le crédit traditionnel**, avec ou sans décaissement de fonds, en gourdes et en dollars américains, à tous les secteurs de la vie nationale suivant leurs besoins commerciaux, résidentiels ou de consommation;

**La carte** de crédit et la carte prépayée locales et internationales en gourdes et en dollars américains;



**Les programmes de prêts spéciaux** faisant l'objet de conditions exceptionnelles dont:

- ▶ **Kredi pa'm:** développé et exécuté en partenariat avec le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour faciliter l'accès au crédit aux Agents de la Fonction Publique;
- ▶ **Kay Pa'm:** conçu avec des conditions inédites pour faciliter à tous l'accès à la première résidence. Ces conditions sont entre autres: un taux fixe de 8% l'an sur 10 ans, une durée maximale de 30 ans, un financement allant jusqu'à 100% du coût du projet, suivant le cas;
- ▶ **Procrédit:** un programme de micro crédit destiné aux micros, petites et moyennes entreprises de production et de transformation.



**Les produits d'assurance**, comprenant:

- L'Assurance véhicule;
- L'Assurance multirisque entreprise et habitation;
- L'Assurance vie temporaire à capital fixe;
- L'Assurance vie 024;
- L'Assurance crédit-vie collectif;
- L'Assurance funéraire Protecta.



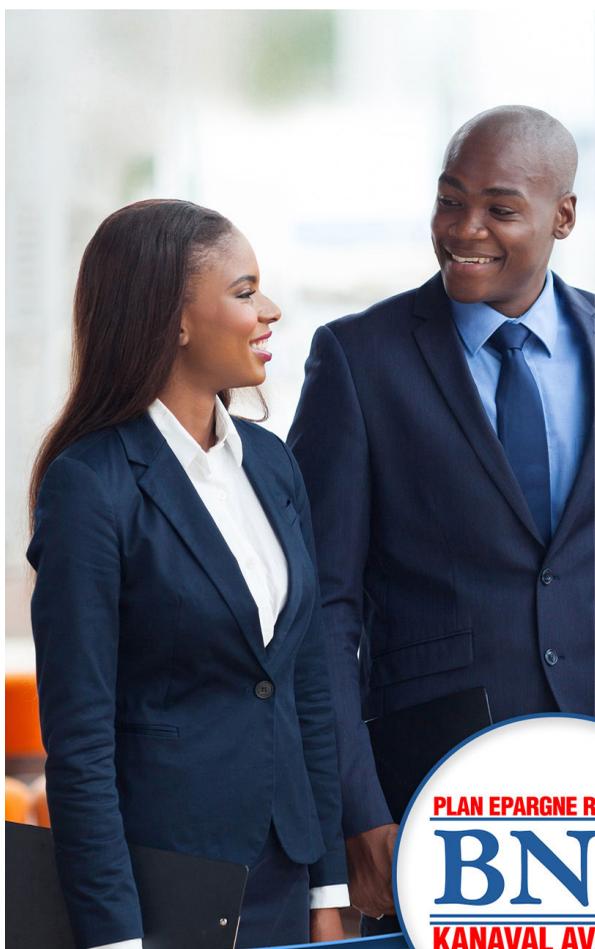
Autres produits et services:

- ▶ **L'achat et la vente de devises** étrangères, dans le respect des lois en vigueur;
- ▶ **La gestion de comptes;**
- ▶ **Les transferts de fonds** dans le pays, à travers le Système de Paiement Interbancaire Haïtien (SPIH) et à l'étranger via le SWIFT;
- ▶ **La Banque à distance** « Lajancash » à partir d'un téléphone cellulaire;
- ▶ **L'exécution du «payroll»** d'entreprises;
- ▶ **Le transport de fonds** pour les grandes entreprises.



Par ailleurs, en 2016, la BNC a élargi sa gamme de produits en y introduisant le **Plan Epargne-Retraite (PER)**. Ce nouveau produit d'Epargne s'adresse à la fois aux particuliers et aux entreprises. Il comprend:

- ▶ Le **Plan d'Epargne-Retraite Entreprises (PERE)**
- ▶ Le **Plan d'Epargne-Retraite Particuliers (PERP)**



**PLAN EPARGNE  
RETRAITE  
ENTREPRISE [PERE]**

Le Plan d'Epargne-Retraite Entreprises (PERE) présente à la fois des avantages aux employés et à l'entreprise. Il est à la fois un outil de gestion des fonds de retraite et une réponse efficace aux préoccupations sociales des employés, qui bénéficient, entre autres, d'un capital, au moment de la retraite ou à leur départ de l'entreprise, d'un accès plus aisé aux divers produits de crédit de la Banque et de certains avantages fiscaux. Les taux d'intérêts de ce produit sont compétitifs et supérieurs aux autres produits d'épargne. Cette subvention additionnelle à l'épargne motive les employés et les fidélise.

**PLAN EPARGNE RETRAITE  
BNC  
KANAVAL AVANTAJ**

**PLAN EPARGNE  
RETRAITE  
PARTICULIER [PERP]**

Le Plan d'Epargne-Retraite Particuliers (PERP) offre à l'adhérent, moyennant des versements réguliers tout au long de sa vie active, l'avantage de disposer d'un capital, au moment de la retraite ou à une date déterminée, d'avoir accès plus aisément aux divers produits de crédit de la Banque, de bénéficier de taux d'intérêts compétitifs, supérieurs aux autres produits d'épargne et variables en fonction du marché, et de certains avantages fiscaux.

**BANQUE NATIONALE  
DE CREDIT  
BNC**

*BNC: L'Expérience au Service de toutes les Générations!*  
2816-0011 | 2814-0311 | 2816-0053  
[www.bnconline.com](http://www.bnconline.com)

# RÉSEAU DE SUCCURSALES

Le réseau de service de la BNC compte trente-sept (37) succursales et 2 guichets que nous retrouvons aux adresses suivantes :

ZONE METROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE	
PÉTION-VILLE	Avenue Panaméricaine (509) 2816-0016 / 2814-0316
	25, Angle Rues Métellus et Louverture, Place Boyer (509) 2816-0018 / 2814-0318
	Rue Lamarre, Choucounne Plaza* (509) 2816-0017 / 2814-0317
	Hôtel Royal Oasis, Avenue Panaméricaine (509) 2816-0070 / 2814-0370
	Angle Route de Frères et Impasse Boule de Gomme (509) 2816-0087 / 2814-0387
PORT-AU-PRINCE	103, Angle Rues des Miracles et du Quai (509) 2816-0065 / 2814-0365
	138, Rue Pavée (509) 2816-0060 / 2814-0360
	Lalue* (509) 2816-0019 / 2814-0319
	118-119, Avenue Jean Paul II, Turgeau (509) 2816-0085 / 2814-0385
DELMAS	Delmas 52-54* (509) 2816-0021 / 2814-0321
	Delmas 32 (509) 2816-0020 / 2814-0320
	Delmas 2 (509) 2816-0050 / 2814-0350
	Parc Industriel (509) 2816-0022 / 2814-0322
	Aéroport International Toussaint Louverture (509) 2816-0084
PLAINE DU CUL DE SAC	Carrefour Shada, Croix des Missions* (509) 2816-0023 / 2814-0323
	16, Rue Sténio Vincent, Croix des Bouquets* (509) 2816-0026 / 2814-0326
	Boulevard du 15 octobre (entre Tabarre 25 et Clercine) (509) 2816-0079 / 2814-0379
	Route Nationale #1, Cabaret (509) 2816-0027 / 2814-0327
CARREFOUR ET LÉOGANE	Côte Plage 16-18, Route de Carrefour (509) 2816-0024 / 2814-0324
	Arcachon 32, Route de Carrefour * (509) 2816-0025 / 2814-0325
	Grand'Rue, Léogane* (509) 2816-0028 / 2814-0328

\*Banque du Dimanche

VILLES DE PROVINCE	
CAP-HAÏTIEN*	Rues 13 et 14A (509) 2816-0029 / 2814-0329
VERTIÈRES	Cité du Peuple, Route Nationale #1 (509) 2816-0086 / 2814-0386
PORT-DE-PAIX	22, Angle Rues Notre Dame et Bénito Sylvain (509) 2816-0030 / 2814-0330
FORT LIBERTÉ	Angle Rues Saint Charles et Saint Jean (509) 2816-0031 / 2814-0331
OUANAMINTHE	22, Rue Espagnole (509) 2816-0032 / 2814-0332
CARACOL	Parc Industriel Caracol (509) 2816-0077
HINCHE	23, Boulevard Jean Jacques Dessalines (509) 2816-0033 / 2814-0333
GONAÏVES	6, Angle Rues Anténor Firmin et Saint Jean (509) 2816-0034 / 2813-0334
SAINT-MARC*	174, Rue Louverture (509) 2816-0035 / 2814-0335
	284, Angle Rues Louverture et Surpris Laurent (509) 2816-0055
PETIT GÔAVE	3108, Rue Républicaine (509) 2816-0037 / 2814-0337
MIRAGOANE	75, Grand'Rue (509) 2816-0038 / 2814-0338
JACMEL	48, Avenue de la Liberté (509) 2816-0036 / 2814-0336
FONDS DES NÈGRES	Place du Marché, Route Nationale #2 (509) 2816-0039 / 2814-0339
AQUIN	Angle Rues Egalité et David St Preux (509) 2816-0041 / 2814-0341
CAYES	8, Rue 3 Frères Rigaud* (509) 2816-0042 / 2814-0342
	23, Rue du Quai (509) 2816-0043 / 2814-0343
JÉRÉMIE	15, Rue Destinville Martineau (509) 2816-0044 / 2814-0344

\*Banque du Dimanche

# COORDONNÉES IMPORTANTES

## Siège Social

103, Angle des Rues des Miracles et du Quai  
Port-au Prince, Haïti  
BP : 1320 HT6110  
Site web: [www.bnconline.com](http://www.bnconline.com)  
Swift: BNCHHTPPXXX

## Directions et Unités Commerciales

Direction du Crédit	(509) 2816 0010	(509) 2814 0310	(509) 2228 7925
Kay Pa'm	(509) 2816 0056	(509) 2816 0057	
Kredi Pa'm	(509) 2814 0357		
Procrédit	(509) 2816 0078	(509) 2814 0378	
Direction de l'Administration du Crédit	(509) 2816 0000	(509) 2814 0300	
Direction des Opérations de la Carte	(509) 2816 0013	(509) 2814 0313	(509) 2226 8428
Direction des Opérations	(509) 2816 0011	(509) 2814 0311	(509) 2816 0053
Direction des Opérations Internationales et du Change	(509) 2816 0061	(509) 2816 0012	
Assurance BNC	(509) 2816 0049		
BNC Online	(509) 2816 0014	(509) 2814 0314	
Unité Lajan Cash	(509) 2816 0080	(509) 2814 0380	
Direction du Marketing et des Relations Publiques	(509) 2816 0040		
Unité des Biens Hors Exploitation	(509) 2816 0020		

## Nos Correspondants étrangers

- ▶ **Bank of New York, Mellon**  
101 Barclay Street 19th floor  
South, New-York, N.Y. 10286  
Téléphone: (212) 815-6526 / (646) 867-9050
  
- ▶ **Citibank of New York**  
1 Penns Way  
New Castle De 19720  
Téléphone : (809) 473-2447
  
- ▶ **Banque Nationale du Canada**  
600, rue de la Gauthière Ouest, 5e étape – Transit 4506-1  
Montréal, Québec H3 B4 L3  
Téléphone : (514) 412-8159 / 1 800 269-1350



# ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

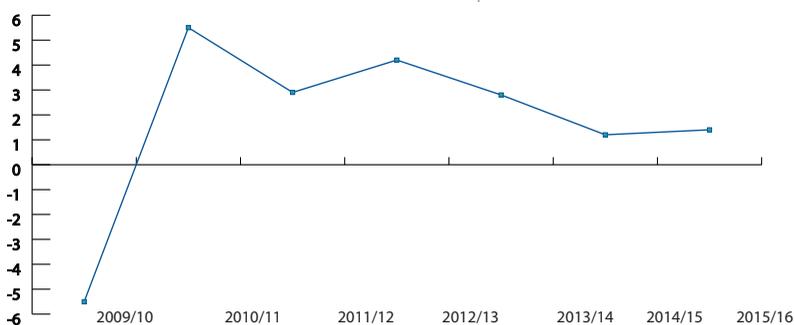
L'économie haïtienne a connu, au cours de l'exercice fiscal 2015-2016, un faible taux de croissance, une poussée inflationniste, une forte dépréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar américain. Quoiqu'influencée par l'instabilité sociopolitique liée aux activités électorales et alimentée par un climat d'incertitudes et d'anticipations négatives de la part des agents économiques, cette situation n'a pas eu d'incidences majeures sur le secteur bancaire, encore moins sur la Banque Nationale de Crédit, comme en attestent ses résultats financiers.

## Tendance des principaux indicateurs économiques

### ► Faible taux de croissance économique

Pour l'exercice 2015-2016, le produit intérieur brut à prix constant est chiffré, selon l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), à 15.851 millions de gourdes contre 15.625 millions de gourdes en 2014-2015, ce qui représente une croissance de 1.4%. Comparé au taux de croissance démographique d'environ 1.6%, la croissance du PIB est relativement faible et indique une dégradation du niveau de vie.

Évolution du taux de croissance du PIB à prix constant de 1986/87



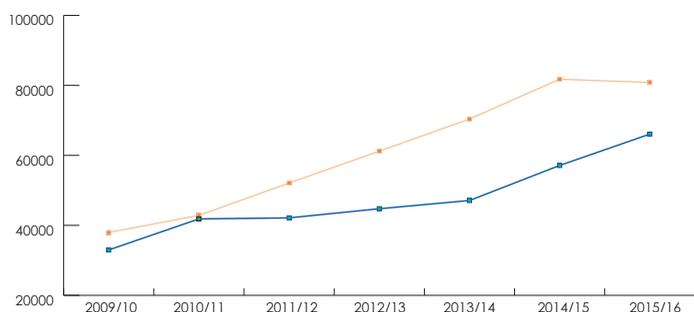
Au niveau des composantes de la demande globale, il a été observé une décélération dans le rythme de progression de l'investissement et des exportations. Le taux de croissance des investissements (à prix constant), de 3.6% au cours de l'exercice précédent, est tombé à 1.1%. De même, celui des exportations a diminué de 2.5%.

### ► Légère amélioration de la situation des finances publiques

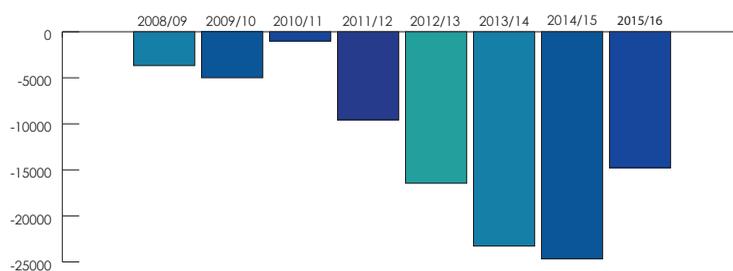
Les recettes courantes, en 2015-2016, se sont établies à 66.078 contre 57.116 millions de gourdes au cours de l'exercice 2014-2015, soit une hausse de 15.7%. Toutefois, ce niveau de recettes demeure en-deçà des prévisions budgétaires fixées à 77.206 millions de gourdes. Ce résultat s'explique en partie par le ralentissement de l'activité économique. Parallèlement, les dépenses exécutées par l'Administration Centrale ont atteint 80.265 millions de gourdes, comparé au plafond de 80.668 millions de gourdes prévu dans le budget annuel. Ainsi, les opérations financières de l'État se sont soldées par un déficit global de 14.843 millions de gourdes, avec un recours au financement monétaire de 4.460 millions de gourdes au 30 septembre 2016, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent où il s'était établi à 9.998 millions de gourdes.

Évolution des recettes et des dépenses de l'État

— Recettes Budgétaires  
— Dépenses Budgétaires



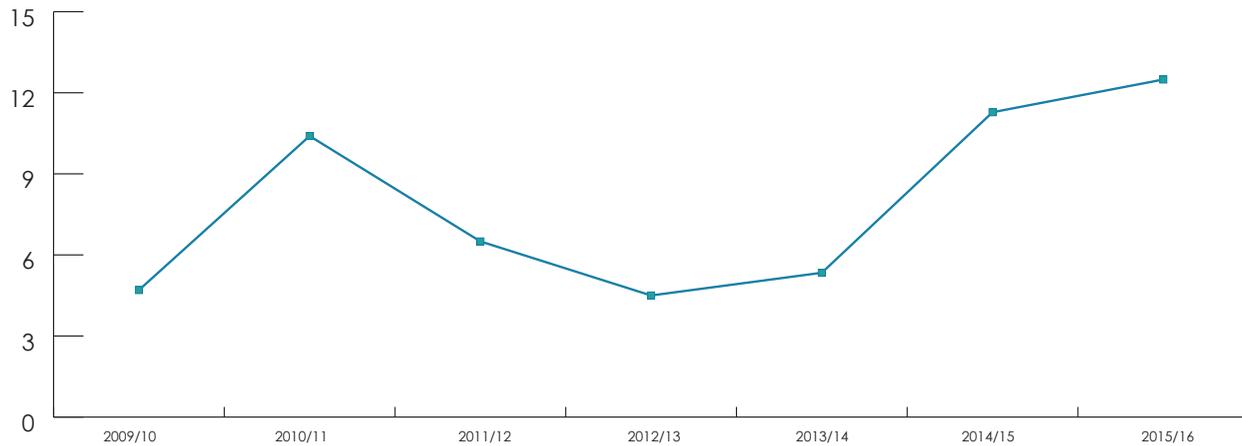
Évolution du solde budgétaire (en millions de Gourdes)



### ► **Persistance de l'inflation**

La pression inflationniste s'est accentuée. En effet, le taux d'inflation, évalué à 11.28% au cours de l'année fiscale 2014-2015, est passé à 12.49%. La production intérieure, notamment la production agricole, qui a diminué en moyenne de 1.3% sur les trois dernières années, et la forte dépréciation de la gourde sont les principaux facteurs à la base de cette poussée inflationniste.

Taux d'inflation en glissement annuelle

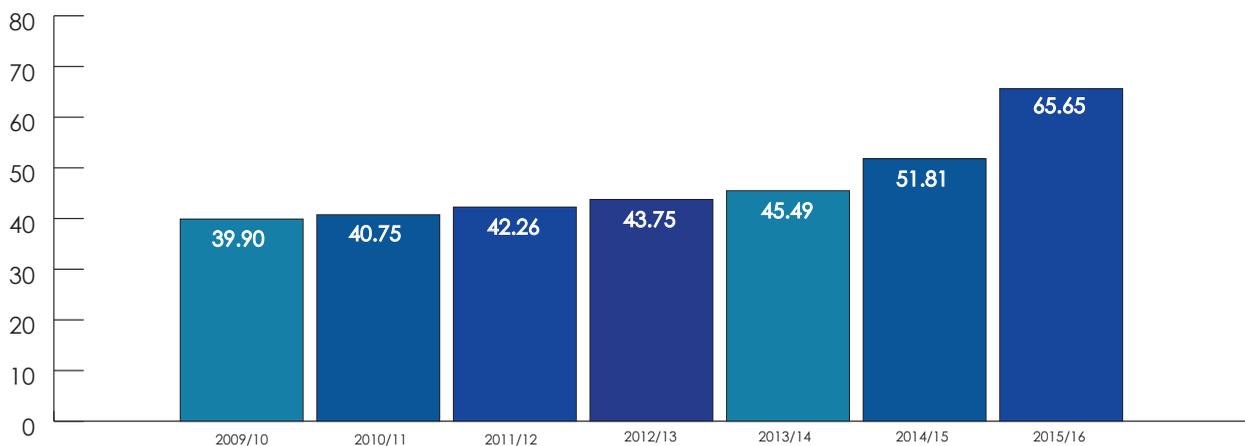


### ► **Dépréciation continue de la monnaie nationale**

La monnaie nationale a connu une forte dépréciation par rapport au dollar américain en 2016. D'une moyenne mensuelle de 51.81 gourdes pour un dollar en septembre 2015, le taux de change a atteint 65.65 gourdes en septembre 2016, soit une perte de valeur de 13,9 %. Cette hausse du taux de change a eu des incidences négatives sur l'évolution des prix locaux, compte tenu du pourcentage élevé des biens importés dans le panier de consommation des ménages haïtiens.

La pression sur le marché des changes s'est accentuée en dépit d'une relative amélioration du solde courant de la balance des paiements.

Taux de change



► **Forte progression de la masse monétaire M3**

La masse monétaire M3 a crû de 18.01% en 2016. Cette accélération peut être liée principalement à l'effet de conversion des dépôts en dollars en raison de la dépréciation de la monnaie nationale. Par contre, un ralentissement a été observé au niveau des agrégats M2 et M1. En effet, les masses monétaires M2 et M1 ont progressé respectivement de 7.46 % et de 7.28 % en 2016, contre 12.31% et 9.07% l'année antérieure.

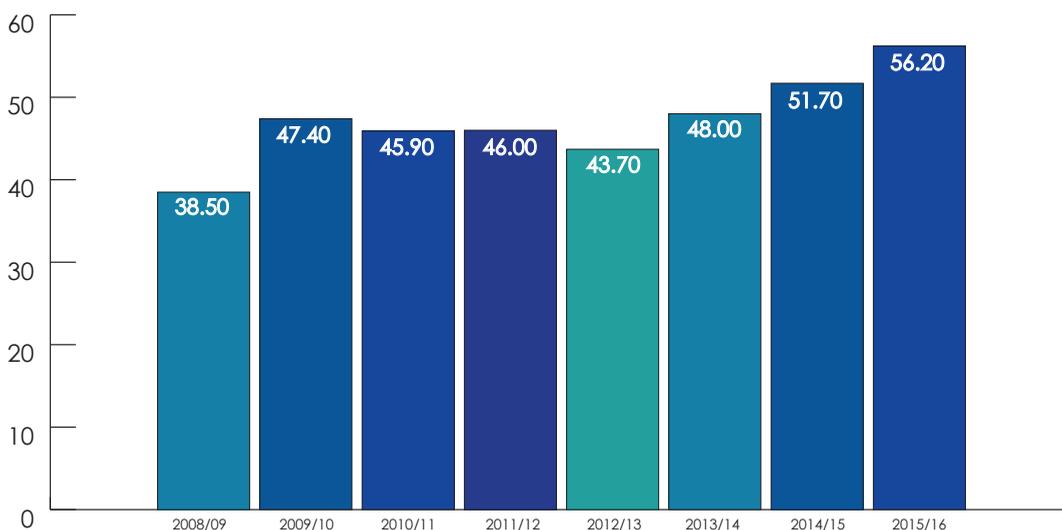
L'analyse des contreparties de la masse monétaire (avoirs extérieurs nets du système et crédits) fait ressortir que l'accélération de la croissance de M3 est directement liée à la progression des avoirs extérieurs nets du système, le crédit intérieur ayant progressé de façon moindre par rapport à l'exercice passé.

Évolution des principaux agrégats monétaires  
(En millions de gourdes)

AGRÉGATS MONÉTAIRES	SEPTEMBRE 2014	SEPTEMBRE 2015	DÉCEMBRE 2015	MARS 2016	JUIN 2016	SEPTEMBRE P 2016
Avoirs Extérieurs nets	95,654,070	112,613,425	122,811,610	135,738,977	142,572,626	153,065,971
Crédit intérieur net	92,334,476	106,260,602	110,577,457	112,524,569	113,333,477	118,923,187
Crédit public net	7,451,295	18,570,528	18,199,602	15,723,919	13,234,742	12,780,964
Crédit privé	84,883,18	87,690,074	92,377,855	96,800,650	100,098,735	106,142,223
Masse Monétaire M1	53,345,727	58,182,651	62,099,581	59,573,991	59,663,220	62,719,713
Quasi Monnaie	35,897,101	44,092,495	41,649,887	44,318,523	44,673,146	45,151,967
Dépôts en devises	85,875,925	101,467,95	112,754,49	119,901,278	122,534,414	130,312,17
Autres postes	(12,869,79)	(15,130,93)	(16,885,10)	(24,446,75)	(29,035,32)	(33,805,31)

P : Provisoire

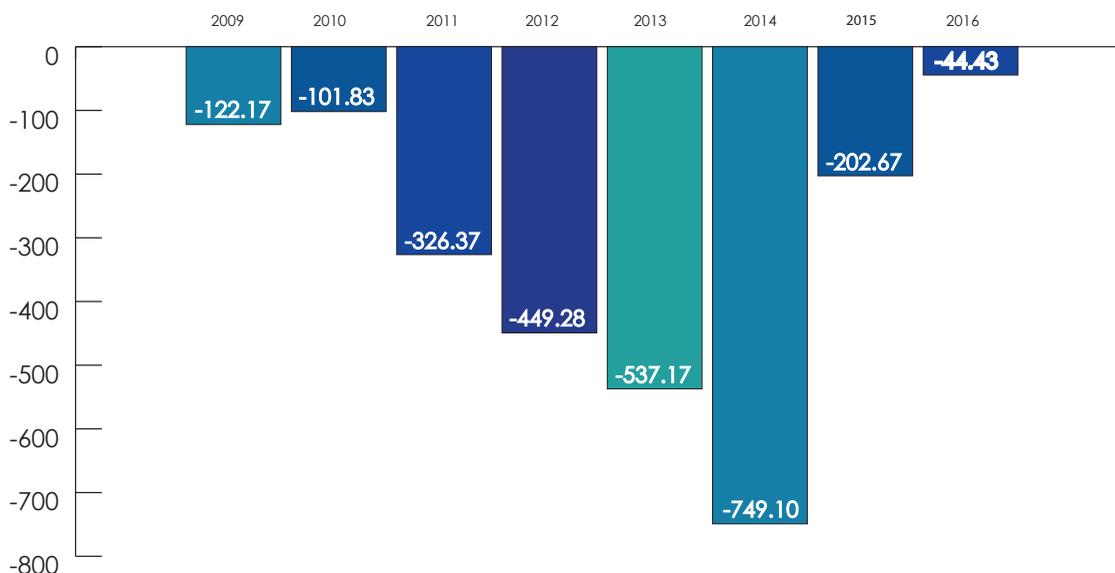
Taux de liquidité de l'économie



### ► Atténuation du déficit de la balance des opérations courantes

Le déficit du solde courant de la balance des paiements s'est atténué au cours de l'exercice fiscal 2015-2016, comparativement à l'exercice précédent, en s'établissant à 88.6 millions de dollars américains, contre 271 millions de dollars américains en 2014-2015. Ce résultat peut être attribué à l'amélioration du solde des biens et services dont le déficit s'est contracté de 6.35 %, en raison d'une baisse de 7.7 % de la valeur des importations de biens, liée à la chute des prix des produits pétroliers. Conséquemment, le déficit courant par rapport au PIB est passé de 3.09 à 1.06 %.

Solde courant de la balance des paiements en millions de dollars EU



## CADRE DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Dans le cadre de la conduite de la politique monétaire nationale, la BRH a utilisé les instruments à sa disposition, au cours de l'exercice 2015-2016, pour réguler le marché et maintenir la stabilité des prix dans l'économie. Ils comprennent :

### Les Bons et les taux d'intérêt

- Les placements en Bons BRH ont atteint 10.4 milliards de gourdes au 30 septembre 2016, contre 4.9 milliards de gourdes au 30 septembre 2015;
- L'enchérissement des taux d'intérêt a commencé en 2014 et s'est poursuivi en 2015 et 2016, jusqu'à concurrence de 16% pour les bons à 91 jours;
- La baisse des taux d'intérêt de 2 points est intervenue au cours du dernier trimestre juin- septembre 2016.

### Les obligations BRH

Elles ont agi favorablement sur les taux d'intérêt offerts par les Banques commerciales aux déposants.

## Les interventions sur le marché des changes

Les ventes de dollars ont totalisé 94.1 millions de dollars en 2016. La pression a été particulièrement forte au cours des cinq premiers mois avec 82.5 millions de dollars vendus.

## Les Réserves Obligatoires

Au cours de l'exercice 2015-2016, la BRH a maintenu les taux de réserves obligatoires en vigueur depuis juillet 2015 (Cirulaire # 95), comme le montre le tableau suivant:

	Passif en Gourdes	Passif en Monnaie Étrangère
Banque Commerciale	44.0%	48.0%
Banque d'épargne et de logement	32.5%	36.5%
Filiale non bancaire	44.0%	48.0%

Il faut noter aussi l'application de 100% de réserves obligatoires sur les dépôts des entités publiques non financières depuis juillet 2015.

# EVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE

## Configuration globale

Au 30 septembre 2016, neuf (9) banques commerciales composent le secteur bancaire, dont cinq (5) du secteur privé des affaires, deux (2), propriété de l'Etat Haïtien et deux (2) succursales de banque étrangère. Ces banques, situées en des points stratégiques du territoire national, assurent les besoins de l'économie en produits et services, à travers un réseau de 175 succursale. Le secteur bancaire a créé 217 emplois additionnels en 2016, portant le total des emplois directs de 4.377 au 30 septembre 2015 à 4.594 au 30 septembre 2016. Le nombre de comptes de dépôts a évolué de 1.884 millions au 30 septembre 2015 à 1.908 au 30 septembre 2016, dénotant une légère amélioration de la bancarisation de l'économie.

## Taille du bilan

Au 30 septembre 2016, le bilan du secteur bancaire se chiffre à 271.355 milliards de gourdes, en hausse de 21.75% par rapport à celui de 222.879 milliards au 30 septembre 2015, correspondant à 4.140 milliards et 4.274 milliards de dollars américains. Ceci illustre fort bien l'incidence négative du taux de change sur le total du bilan des banques de 134 millions de dollars américains, soit 3.13%. En 2016, trois banques se partagent 79.88% de la taille du secteur, contre 80.29% en 2015. Les parts de marché de ces trois (3) banques sont respectivement de 31.75%, 25.96% et 22.17%.

## Portefeuille de prêts

L'encours de crédit à l'économie aux 30 septembre 2016 et 2015 se chiffre respectivement à 81.937 et 69.895 milliards de gourdes, ce qui représente une hausse de 17.22%. Les trois premières banques détiennent respectivement 72.96% et 74.95% du marché. La qualité des prêts improductifs s'est améliorée, en passant de 3.93% à 3.39%.

## Liquidités

Au 30 septembre 2016, le total des liquidités s'élevaient à 110.5 milliards de gourdes, contre 93.6 milliards au 30 septembre 2015, soit une augmentation de 17.99 %. Le secteur bancaire était en conformité avec les réserves obligatoires exigées par la Banque de la République d'Haïti à cette date.

## Dépôts

Au 30 septembre 2016, le secteur bancaire comptait 220.9 milliards de gourdes de dépôts, avec 62.76% et 37.24% respectivement en dollars et en gourdes. Au 30 septembre 2015, les dépôts totaux étaient de 179.5 milliards de gourdes répartis en 59.28% de dépôts en dollars américains et 40.72% de dépôts en gourdes. Les dépôts ont crû de 23.05% en 2016 tandis que le processus de dollarisation s'est accentué de 3.48%. Les trois premières banques du secteur se partagent 80.28% des dépôts du secteur bancaire au 30 septembre 2016.

## Performance financière

Le secteur bancaire a démontré une bonne santé financière en 2016 avec un profit avant impôt de 8.6 milliards de gourdes, correspondant à 132.7 millions de dollars américains. Le profit avant impôt, en 2015, s'élevait à 4.2 milliards de gourdes, équivalent à 81.3 millions de dollars. Il y a lieu de souligner une transaction non routinière d'une banque du secteur, en 2016, qui a considérablement influencé ce résultat. A l'exception de l'une des deux banques de l'État et d'une des succursales de banque étrangère, le secteur bancaire s'est révélé profitable en 2016. Le rendement des fonds propres s'élevait aux 30 septembre 2016 et 2015 à 38.56% et 22.50% respectivement.

## Fonds Propres & Solvabilité

Les Fonds Propres comptables ont crû de 43.27%, en passant de 17.1 milliards de gourdes au 30 septembre 2015 à 24.5 milliards de gourdes au 30 septembre 2016. Quant au ratio des Fonds Propres réglementaires, il a évolué de 19.34% au 30 septembre 2015, à 20.76% au 30 septembre 2016. Il faut noter que le régulateur, la Banque de la République d'Haïti, exige un minimum de 12%.

# ENVIRONNEMENT INTERNE

# SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS DE LA BNC

## BILAN (En milliers de Gourdes)

	2016	2015	2014	2013	2012
<b>ACTIF :</b>					
Liquidités	<b>27,824,324</b>	20,636,329	17,409,946	15,182,987	21,834,554
Placement, net	<b>16,496,259</b>	13,405,006	13,274,532	14,147,468	10,421,872
Portefeuille de crédit, net	<b>12,054,304</b>	9,857,630	11,222,442	10,053,557	6,395,846
Autres Actifs	<b>3,626,163</b>	3,433,446	2,648,283	3,092,250	2,995,524
	<b>60,001,050</b>	47,332,411	44,555,203	42,476,262	41,647,796
<b>PASSIF :</b>					
Dépôts	<b>48,623,060</b>	37,121,806	35,953,430	34,933,496	36,563,142
Autres obligations	<b>7,232,117</b>	6,827,582	5,703,627	4,990,798	2,873,975
	<b>55,855,117</b>	43,949,388	41,657,057	39,924,294	39,437,117
<b>AVOIR NET :</b>					
Capital autorisé	<b>1,500,000</b>	1,500,000	1,500,000	1,500,000	500,000
Réserves	<b>596,508</b>	401,429	335,914	278,037	228,908
Bénéfices non répartis	<b>2,049,365</b>	1,481,594	1,062,232	773,931	1,481,771
	<b>4,145,873</b>	3,383,023	2,898,146	2,551,968	2,210,679
	<b>60,001,050</b>	47,332,411	44,555,203	42,476,262	41,647,796

## RESULTATS FINANCIERS (En milliers de Gourdes)

(en milliers de gourdes)	2016	2015	2014	2013	2012
<b>REVENUS :</b>					
Revenus nets d'intérêts	<b>2,166,024</b>	1,511,306	1,100,601	942,148	665,326
Autres Revenus	<b>611,049</b>	499,829	519,023	519,461	601,766
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2,777,073</b>	2,011,135	1,619,624	1,461,609	1,267,092
Provision pour pertes sur prêts	-	75,132	97,784	65,000	42,168
Charges d'Exploitation	<b>1,941,723</b>	1,451,126	1,115,662	995,320	796,130
<b>PROFIT NET</b>	<b>835,350</b>	484,877	406,178	401,289	428,794

## RATIOS FINANCIERS CLES

	2016	2015	2014	2013	2012
Adéquation du capital	<b>28.51%</b>	25.69%	20.78%	16.60%	13.00%
Qualité des prêts	<b>4.20%</b>	3.77%	4.52%	2.11%	2.25%
Coefficient d'exploitation	<b>69.92%</b>	72.15%	67.65%	68.00%	63.00%
Rendement des Fonds Propres	<b>22.19</b>	15.44%	14.34%	17.90%	19.76%
Actifs circulants / Dépôts à vue	<b>131.55%</b>	131.02%	138.57%	132.00%	126.00%
Nombre de comptes de dépôts	<b>403,875</b>	389,787	371,275	360,662	352,425
Nombre de succursales	<b>37</b>	36	34	33	31

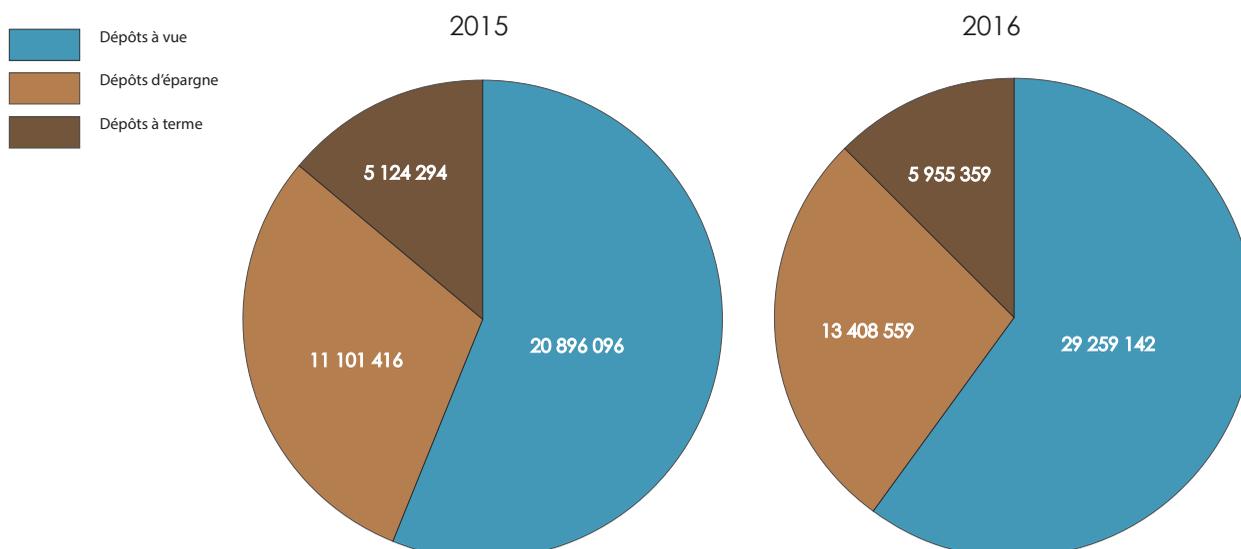
## RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES

### Dépôts

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les dépôts de la BNC s'élevaient respectivement à 48.6 et 37.1 milliards de gourdes, soit une croissance de 30.98%. Ces dépôts étaient à 45.2% en dollars américains et à 54.8% en gourdes. Les dépôts en dollars ont augmenté de 9.24%, passant de 308.8 millions de dollars à 337.422 millions, et ceux en gourdes ont crû de 26.13%, passant de 21 milliards à 26.5 milliards.

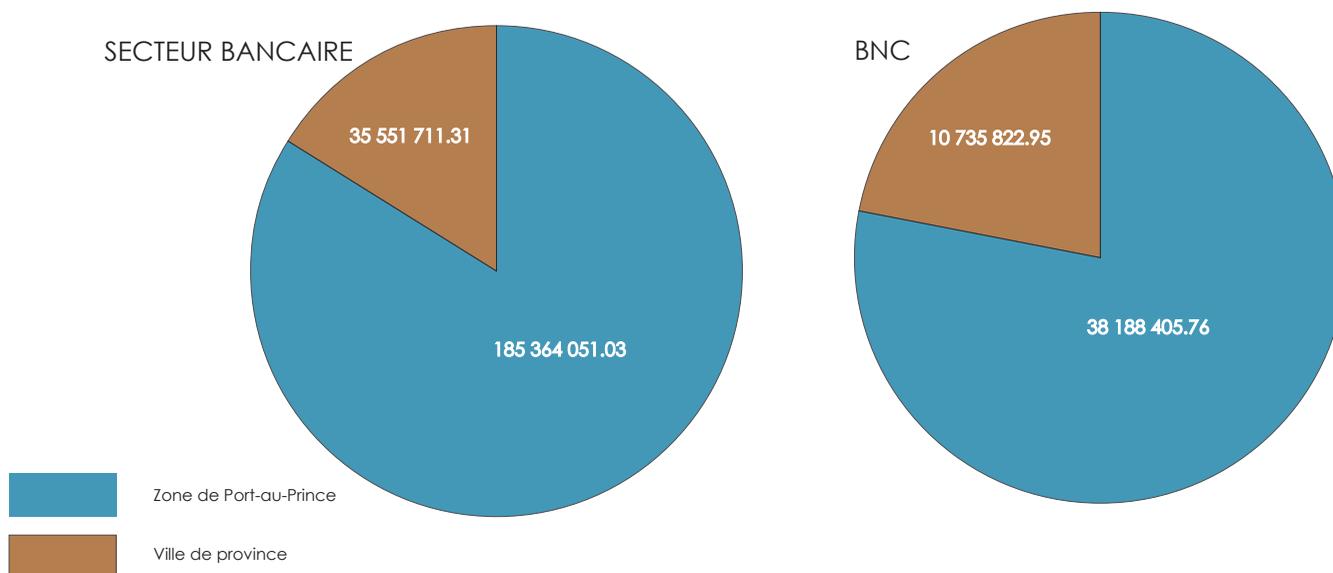
Les dépôts d'épargne représentaient 27.57% du portefeuille, soit 13.4 milliards de gourdes, les dépôts à vue 60.17% et les dépôts à terme 12.24%. Les dépôts d'épargne couvraient le portefeuille de prêts à 107%.

Ci-après la répartition des dépôts par catégorie aux 30 septembre:



Au 30 septembre 2016, 78.94% des dépôts de la BNC se trouvaient dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, soit un montant de 38.188 milliards de gourdes et 21.06%, dans les villes de province, soit 10.735 milliards de gourdes. Les dépôts du secteur bancaire étaient concentrés à 83.91% dans la capitale, soit 185.364 milliards de gourdes. Ceux de la province s'élevaient à 35.551 milliards de gourdes. La BNC détenait respectivement 20.60 % et 30% de ces dépôts.

Ci-après la représentation graphique des dépôts par zone géographique :



## Emprunts

Au cours de l'exercice, la BNC a utilisé des fonds provenant de la Banque de la République d'Haïti, dans le cadre du programme de financement des zones franches. Le total de ses dettes envers la BRH est ainsi porté, au 30 septembre 2016, à 970 millions de gourdes.

## Fonds Propres

Les Fonds Propres comptables ont augmenté de 22.54% au 30 septembre 2016, passant de 3.3 milliards de gourdes à 4.1 milliards. Parallèlement, le ratio Fonds Propres sur Actifs à risques était de 28.51% et le ratio Actifs à risque sur Fonds Propres réglementaires de 16.53. Le minimum requis par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour le premier est de 12% et le maximum pour le deuxième est de 20 fois. Ces ratios témoignent de la conformité réglementaire de la BNC ainsi que de sa santé financière.

# ACTIVITÉS COMMERCIALES

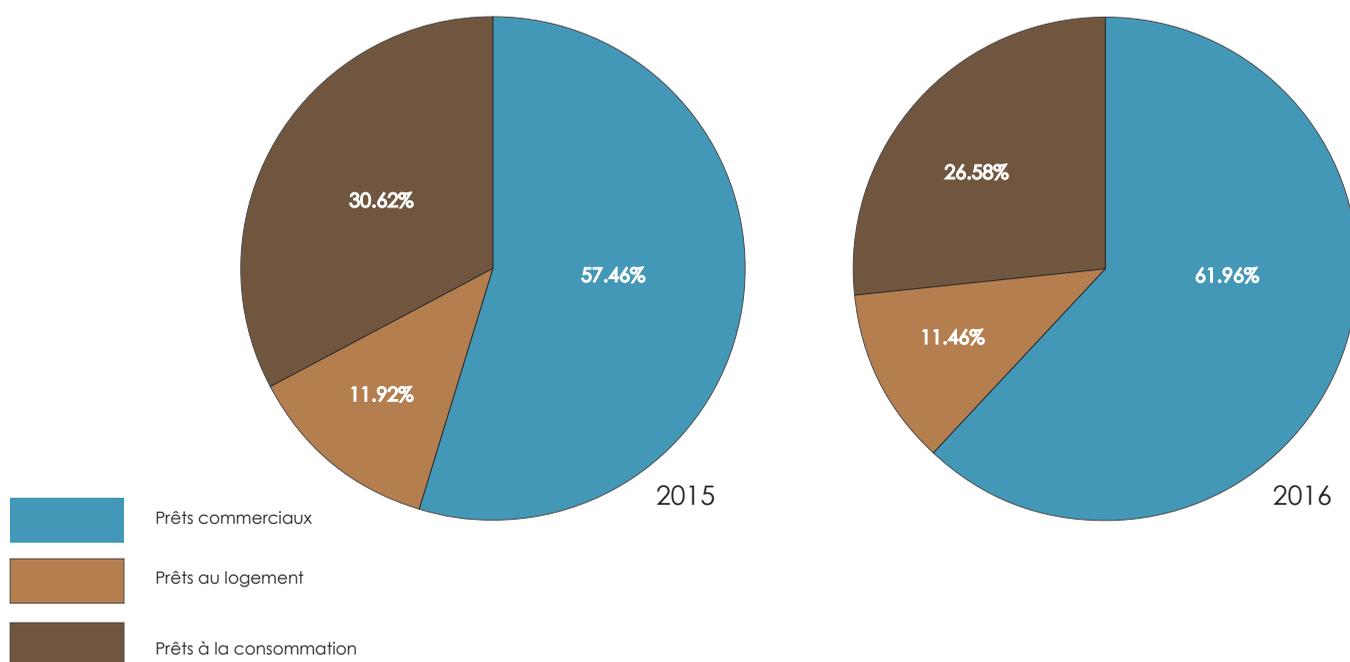
## Crédit

### Évolution de l'encours (en milliers de gourdes)

Type de prêts	30/09/2016		30/09/2015	
	Encours	%	Encours	%
Prêts Commerciaux	7,728,182	61.96%	5,891,650	57.46%
Prêts au logement	1,429,818	11.46%	1,222,698	11.92%
Prêts à la consommation	3,316,652	26.58%	3,138,534	30.62%
	12,474,652	100.00%	10,252,882	100.00%

L'encours de crédit brut de la BNC a enregistré une croissance de 21.66%, en passant de 10.2 milliards de gourdes au 30 septembre 2015, à 12.4 milliards de gourdes au 30 septembre 2016. Il représentait, à cette date, 20.79% de l'Actif total et environ 40% du Passif, net de réserves obligatoires. Au 30 septembre 2016, le portefeuille de prêts comptait 34.92% de prêts en dollars américains et 65.08% de prêts en gourdes. Les secteurs d'activité ayant contribué à cette croissance sont: les prêts aux particuliers, les prêts immobiliers, le secteur transport et les bâtiments. Les prêts aux particuliers sont dominés par le programme de prêts «Krédi Pam» destinés aux Agents de la Fonction Publique. En 2016, la Banque a décaissé 2.039.955.042 gourdes dans le cadre de ce programme.

Les graphes ci-dessous illustrent l'évolution des grandes composantes de l'encours de crédit:



## Profil du portefeuille par secteur d'activités

Le tableau ci-dessous résume la configuration de l'encours de crédit de la BNC aux 30 septembre 2016 et 2015. Des variations significatives sont notées aux niveaux des secteurs : Transport, Entrepôt & Communication, Commerce de gros et détail et Industries Manufacturières.

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Prêts aux Particuliers	<b>26.97%</b>	30.60%
Immobilier Résidentiel & Commercial	<b>18.57%</b>	17.78%
Services & Autres	<b>17.19%</b>	17.73%
Transport, Entrepôt & Communication	<b>14.42%</b>	5.23%
Bâtiments et Travaux Publics	<b>8.22%</b>	5.35%
Commerce de gros et détail	<b>6.22%</b>	8.59%
Industrie Manufacturières	<b>4.86%</b>	11.24%
Electricité, Gaz et Eau	<b>3.56%</b>	3.48%

## Qualité du portefeuille

Le ratio des prêts improductifs est passé de 3.77% du 30 septembre 2015 à 4.19% au 30 septembre 2016. Les moyennes du secteur aux mêmes dates étaient respectivement de 3.93% et 3.39%. La provision pour perte sur prêt calculée sur la base des critères de la BRH couvre les prêts improductifs à plus de 100% aux 30 septembre 2015 et 2016.

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Prêts Productifs	<b>11,950,790</b>	9,866,037
Prêts non Productifs	<b>523,862</b>	386,845
	<b>12,474,652</b>	10,252,882
Prêts non productifs / Prêts totaux	<b>4.19%</b>	3.77%
Provision (base IFRS)	<b>420,348</b>	395,252
Provision & Réserve générale	<b>526,348</b>	469,452
Provision/Improductifs	<b>77.55%</b>	55.54%
Improductifs nets des Fonds Propres	<b>2.5%</b>	-0.25%

### Liquidités

Les liquidités totalisent 27.8 milliards de gourdes et 20.6 milliards, aux 30 septembre 2016 et 2015 respectivement. La composante en dollars américains était à ces dates de 53.85% et 50% des liquidités totales. En pourcentage de l'Actif total, les liquidités représentent respectivement 46.37% et 43.59%. En pourcentage des dépôts à vue, elles représentent 95.09% et 98.75%. La réserve obligatoire calculée sur le Passif, en fonction des taux en vigueur aux 30 septembre 2016 et 2015, s'établit à environ 25.4 milliards de gourdes et 19.9 milliards.

### Placements

Au 30 septembre 2016, les Bons BRH et Bons du Trésor totalisent 11 milliards de gourdes, représentant 36.3 % du Passif, net de la réserve obligatoire, à la même date. Ils sont en hausse de 59.70% par rapport au 30 septembre 2015. L'encours des placements en dollars américains à l'étranger était de 5.1 milliards de gourdes au 30 septembre 2016 contre 6 milliards au 30 septembre 2015. La quasi-totalité des placements à l'étranger sont gardés en dépôts à terme aux Etats Unis d'Amérique et sont échéants sur le court terme.

Les activités de trésorerie et de change représentaient en 2016 la plus importante source de revenus de la BNC, en témoignent les revenus d'intérêts de 1.2 milliards de gourdes, soit plus de 42% du Produit Net Bancaire, et ceux de change de 137.9 millions de gourdes. La gestion de trésorerie se résume en un arbitrage constant entre la sécurité et l'efficacité, la liquidité et la rentabilité, la solvabilité et le risque. Il s'agit de maintenir la liquidité suffisante pour honorer les obligations courantes, se conformer aux dispositions réglementaires et optimiser les excédents qui en résultent. La réalisation des objectifs de gestion de trésorerie induit l'accomplissement d'un certain nombre d'opérations entièrement orientées vers le suivi et le contrôle des comptes de trésorerie. Il s'agit de:

- ▶ gérer, contrôler et sécuriser l'ensemble des flux financiers;
- ▶ assurer la solvabilité au moindre coût;

- ▶ mener à bien l'arbitrage entre les types de produits de financement et de placement;
- ▶ gérer les risques financiers et les risques de change;
- ▶ optimiser et gérer la relation banque-entreprise.

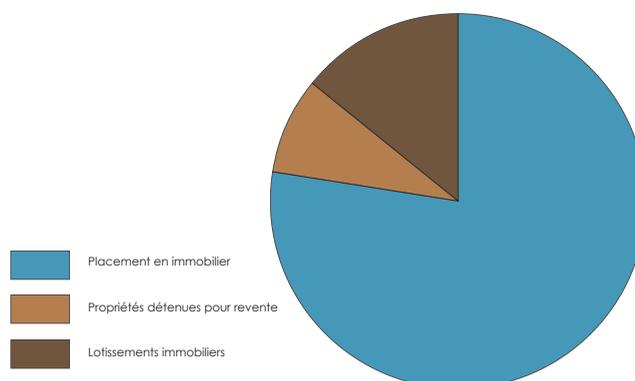
### Gestion des Actifs Immobiliers

Le portefeuille de biens immobiliers hors exploitation de la BNC, destinés à vendre ou à placer, se chiffre à 580 millions de gourdes au 30 septembre 2016 et 657.5 millions de gourdes au 30 septembre 2015. Ce portefeuille comprend, entre autres, des biens acquis par adjudication et des biens reçus en dation. La gestion de ce portefeuille en 2016 s'est soldée par une perte nette de 68.5 millions de gourdes et une réserve réglementaire de 95 millions de gourdes s'établissant comme suit :

- ▶ La vente de 4 propriétés (placements immobiliers et propriétés détenues pour revente) ayant rapporté des gains de 14 millions de gourdes;
- ▶ Le lotissement d'une propriété générant des revenus de 13.5 millions de gourdes;
- ▶ Une provision de 96 millions de gourdes enregistrée sur des placements immobiliers;
- ▶ La comptabilisation d'une provision de 95,2 millions de gourdes à titre de réserve réglementaire.

La liste des biens mis à la vente est disponible sur le site web de la Banque: [www.bnconline.com](http://www.bnconline.com)

La présentation des biens immobiliers hors exploitation au 30 septembre 2016 s'illustre comme suit:



## Le change

En 2016, la dépréciation de la monnaie nationale s'est accélérée dans un contexte macro-économique troublé par l'incertitude électorale. Le taux de référence du billet vert à la vente est passé de 52.1416 gourdes au 30 septembre 2015 à 56.6970 au 31 décembre 2015, puis à 61.7627 au terme du premier semestre. La Banque Centrale a réagi mais n'a pas pu le retenir, il a atteint le niveau de 62.8939 au 30 juin 2016, avant de terminer sa course à 65.5368 au 30 septembre 2016. Il fallait donc 13.39 gourdes en plus pour l'acquisition d'un billet vert au 30 septembre 2016, soit une variation annuelle de 25.68%.

Cette flambée du dollar n'a pas profité au secteur

bancaire, si l'on considère les revenus de 1.353 milliards de gourdes réalisés sur les opérations de change en 2016, en baisse par rapport à ceux de 2015 évalués à 1.380 milliards de gourdes. L'Actif total des banques a aussi perdu 3.13% de sa valeur en dollars américains au 30 septembre 2016, en dépit de la performance financière globale du secteur avec un profit de 8.6 milliards de gourdes.

Cependant, la BNC a réalisé des revenus de change de 137.9 millions de gourdes, qui sont en hausse de 46.85% par rapport à ceux de 93.9 millions de gourdes de 2015. Contrairement au secteur bancaire, la BNC a pu conserver la valeur de son actif en dollars américains qui a augmenté de 0.93%, passant de 909.5 millions de dollars américains à 918 millions.

La BNC est l'une des banques les moins dollarisées du secteur, comme le montrent les ratios en dollars de ses principaux postes du bilan :

	BNC	Secteur Bancaire
Actif total	41.02%	55.47%
Portefeuille de prêts	36.08%	49.02%
Dépôts	45.20%	62.76%

## Autres activités

Les activités de la BNC comprennent aussi la vente de produits et de services divers à ses clients en sa qualité de banque commerciale universelle. Il convient de citer entre autres :

- ▶ Une gamme diversifiée de produits et services d'assurance vendus sous le label « Assurance BNC » à travers les succursales;
- ▶ La collecte des recettes, le paiement des agents de la Fonction Publique, pour le compte du Trésor Public et des Organismes autonomes (ONA, EDH, APN), et la réception des dépôts des succursales de banques privées pour le compte de la BRH, à travers ses succursales dans les villes de province.

Les recettes collectées et transférées aux comptes publics domiciliés à la BRH en 2016 comprennent:

Trésor Public :		Organismes Publics Autonomes :	
DGI	1,794,954,004.70	ONA	658,106,166.96
Douane	283,023,472.92	EDH	270,623,178.40
Timbres	27,834,346.35	APN	49,062,128.36
TCA	43,305,653.95		
Recettes Diverses	606,165.87		
	<b>2,149,723,643.79</b>		<b>977,791,473.72</b>

# MARKETING & RELATIONS PUBLIQUES

La compétitivité dans le secteur bancaire impose le marketing comme un outil indispensable à l'action commerciale. Le statut de la BNC lui confère aussi une responsabilité sociale. Son plan de marketing prend donc en compte un double objectif de promotion des activités commerciales et d'accompagnement à l'économie surtout en termes de bancarisation et d'inclusion financière.

La stratégie de marketing de la BNC vise d'abord à promouvoir ses produits et services qui sont également vendus par la concurrence, mais aussi à consolider son image auprès de ses clients. Depuis plus d'une décennie, la BNC projette l'image d'une banque rentable, en bonne santé financière, une banque gérée de manière transparente dans le respect de la loi et des institutions de la République.

La stratégie de marketing consiste également à s'assurer d'une présence constante de la Banque à travers les canaux de communication et dans les activités à but non lucratif des secteurs et groupes organisés de la société comme: les activités éducatives, sociales, sportives, culturelles et religieuses. La BNC leur apporte un support financier moyennant visibilité. C'est le cas du Sommet sur la Finance et la Technologie appliquée, une initiative de Group Croissance, tenu du 18 au 22 avril 2016, sous le thème « Financer les infrastructures ». A cette occasion, Bonivert Claude, ancien Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti, et Marie Carmelle Jean Marie, ancienne Ministre de l'Economie et des Finances, ont fait leur entrée au Panthéon de la Finance. Mica Pierre Bruno, jeune cadre, Directrice de Crédit à Sogebel et Roberson Alphonse, journaliste, ont été distingués.

Nous soulignerons, en outre, les contributions qui suivent pour le secteur de l'éducation :

- ▶ L'agrandissement de l'Académie Haïtienne des Arts Culinaires (ACHAC);
- ▶ La visite de l'Ecole Supérieure d'Education à Poitiers, France;
- ▶ Les Journées Scientifiques de l'Université Notre Dame d'Haïti (UNDH);
- ▶ Le stage hospitalier en Europe en faveur d'étudiants de l'Université Notre Dame d'Haïti (UNDH) et de l'Université Quisqueya (UNIQ).

La BNC a également contribué à plusieurs initiatives des secteurs sportif, culturel et religieux dont:

- ▶ La participation de la Fédération Haïtienne de Volley Ball à une compétition aux États-Unis d'Amérique;
- ▶ Les fêtes patronales d'Églises et d'institutions situées tant dans la zone métropolitaine que dans les autres départements;
- ▶ La reconstruction ou réparation d'Églises et de Paroisses: (Notre Dame de Lourdes, Sacré-Cœur, Saint Louis Roi de France de Léger-Matheux, St François d'Assises de Grand-Goâve);
- ▶ Les activités caritatives en faveur des jeunes ou des nécessiteux;
- ▶ La 45ème édition de «Livres en liberté» organisée par la Bibliothèque Georges Castera, à Jacmel;
- ▶ La participation d'une représentante d'Haïti à la 19ème rencontre internationale de théâtre en Corse;
- ▶ La réalisation de documentaires audiovisuels sur la vie de nos compatriotes en terre étrangère;
- ▶ La célébration du 258ème anniversaire de naissance de Ayiti par la Fondasyon Félicitée;
- ▶ La participation d'Haïti à la 63ème session du Comité des Droits de la Femme à Genève.

La BNC a participé à des activités de promotion de la santé et d'amélioration des conditions environnementales comme:

- ▶ La commémoration de la Journée internationale des handicapés au Centre Saint-Vincent;
- ▶ Le Projet de sensibilisation, de prévention et de support contre le cancer en faveur des nécessiteux Groupe de Support Contre le Cancer (GSCC) ;
- ▶ Les publications « INFO DROGUES » de l'Association pour la Prévention de l'Alcoolisme et autres Accoutumances Chimiques (A.P.A.A.C) ;
- ▶ Le programme d'assainissement à Saint Marc, Desdunes, Cabaret et Cité Soleil.

Dans le cadre des activités visant un accompagnement à l'économie en termes de bancarisation et d'inclusion financière, la BNC a lancé, depuis déjà trois ans, la banque à distance à travers le produit «Lajan Cash» utilisant une plateforme électronique et la téléphonie cellulaire. Il s'agit d'apporter des produits et services bancaires à des couches n'ayant pas accès aux banques dans les endroits reculés. Avec «Lajan Cash», les clients peuvent effectuer diverses transactions financières (transferts, paiements électroniques, etc..) avec leur téléphone cellulaire, sans se déplacer et sans utilisation de cash.



La BNC promeut également la production nationale et plus particulièrement l'agro-industrie à travers son programme de micro crédit « ProCrédit », visant les petites entreprises de production et de transformation. Les activités financées par le programme de microcrédit en 2016 touchent les dix (10) départements géographiques et contribuent à la création de richesses, dans diverses localités parmi les plus éloignées.



**procrédit**  
Banque Nationale de Crédit



En 2016, les activités de marketing se sont intensifiées en vue de la promotion du nouveau slogan approuvé en 2015 : « *BNC, l'expérience au service de toutes les générations* » et du nouveau logo. Cette décision opportune du précédent Conseil d'Administration, prise dans l'objectif de donner un nouvel élan commercial à la Banque, a ouvert un vaste chantier dans les domaines de la documentation et de la communication.

Les activités de marketing s'inscrivent dans un budget qui est approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque. En 2016, il était de 73.7 millions de gourdes. Elles ont contribué à la croissance des parts de marché aussi bien qu'à l'évolution du nombre des comptes.

### Évolution des parts de marché

	30 Septembre	
	2016	2015
Actif Total	22.17%	21.28%
Prêts	15.31%	14.67%
Dépôts totaux	22.15%	20.78%
Produit Net Bancaire	15.34%	16.00%

### Évolution du nombre de comptes

	Prêts	Dépôts
2016	28,666	403,875
2015	31,158	389,787

## RÉSULTATS FINANCIERS

### Performance financière

Depuis plus d'une décennie, la Banque Nationale de Crédit projette l'image d'une banque rentable, en bonne santé financière, gérée de manière transparente dans le respect de la loi et des institutions de la République. Les profits réalisés sont en croissance. En 2016, la BNC a réalisé un profit vérifié de huit cent trente-cinq (835) millions de gourdes avant versement au Trésor Public. Ce profit aura permis de renforcer les Fonds Propres tel que présenté précédemment. Elle s'acquitte régulièrement de ses redevances légales envers le Trésor Public. En guise de dividendes, elle lui a versé 72 millions de gourdes, sur le profit de l'exercice 2015.

La performance financière de la Banque, devenue irréversible, s'établit comme suit:

#### Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire (PNB) vérifié se chiffre à 2.777 milliards de gourdes, en hausse de 38 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Il est composé: des revenus d'intérêt sur prêts et placements, totalisant respectivement 1.097 milliard de gourdes et 1.271 milliard de gourdes, soit 78%, des autres revenus, totalisant 611 millions de gourdes, soit 22%.

#### Provision pour pertes sur prêts

La Banque n'a pas fait de dotation à la provision pour perte sur prêts en 2016. En conformité à la lettre de la BRH du 8 septembre 2008 concernant l'application de la norme IFRS # 39, elle a constitué une réserve générale additionnelle de 35.8 millions de gourdes par rapport à 2015, ce qui affecte l'Avoir net. En 2015, les résultats d'exploitation ont été affectés par une dotation de provision de 75.1 millions de gourdes.

## Charges d'exploitation

Elles représentent 69.91% du Produit Net Bancaire et sont en hausse de 33.80% par rapport à 2015. Elles sont constituées des Salaires & Avantages Sociaux de 1.3 milliard de gourdes représentant 49.10% du PNB, en hausse de 38.73 %, et enfin des Autres Frais d'Exploitation de 578 millions de gourdes, soit 20.80% du PNB qui sont en hausse de 23.50%.

Les principaux indicateurs de performance se présentent ainsi:

## Résultat net en pourcentage du PNB

Il représente 30% en 2016 contre 24.10% en 2015. La moyenne non vérifiée du secteur bancaire est de 45.99% pour 2016 et 32.75% pour 2015.

## Retour sur Fonds Propres

Le coefficient de rentabilité des Fonds Propres est de 26.55% contre 15.72% pour l'exercice précédent. La moyenne du secteur bancaire pour les mêmes périodes était respectivement de 38.36% contre 22.50%. La performance de la BNC est en-dessous de la moyenne du secteur pour les deux années. Cependant, une transaction inhabituelle soulignée antérieurement affecte le retour sur Fonds Propres du secteur bancaire.

## Retour sur Actifs

La rentabilité des capitaux investis se chiffre à 1.95% en 2016, contre 1.11% en 2015. La moyenne du secteur bancaire pour les mêmes périodes était respectivement de 3.24% contre 1.72%.

## Coefficient d'exploitation

Il est de 59.13% en 2016 contre 68.56% en 2015. Le standard est de 66.50%. Il se présente par catégorie comme suit:

- ▶ Salaires & Avantages sociaux: 39.58% en 2016 contre 45.38% en 2015
- ▶ Autres charges d'exploitation : 19.55% en 2016 contre 23.18% en 2015

La performance financière de la BNC s'explique notamment par sa gestion prudente de la trésorerie et de la structure de ses ressources, qui réduisent son appétit face à certains risques de crédit et qui la mettent en situation de surliquidité permanente. Les liquidités de la BNC représentaient, 98.76% et 95.10% des dépôts à vue aux 30 septembre 2015 et 2016 et l'encours de crédit environ 40% du passif net de la réserve obligatoire. Cette situation garantit une bonne couverture des besoins opérationnels et des réserves obligatoires aussi bien des excédents de liquidité qui sont placés dans des instruments variés.



**BNC: L'Expérience au Service de toutes les Générations!**



## Les Nouvelles Succursales

Au 30 septembre 2016, les immobilisations se chiffrent à 1.4 milliard de gourdes représentant 34.16% des fonds propres. Ils étaient de 1.1 milliard de gourdes au 30 septembre 2015. Au cours des deux derniers exercices, la BNC a effectué d'importants investissements dans la construction et l'aménagement de succursales ainsi que le renouvellement de son parc informatique. Des travaux s'élevant à 135 millions de gourdes étaient complétés en 2016, alors que 335 millions de gourdes d'investissement étaient en cours à la fin de l'exercice. Les travaux complétés en 2016 comprennent entre autres: la construction de la Succursale de Turgeau et la relocalisation de la Succursale de Place Boyer.



Façade principale de la Succursale de Turgeau



Façade secondaire de la Succursale de Turgeau

La succursale de Turgeau porte le réseau de la BNC à 40 points de vente sur tout le territoire de la République y compris deux (2) guichets et une succursale virtuelle sur le site web : [www.bnconline.com](http://www.bnconline.com)

Cette construction a permis de combler le vide important créé dans la zone de Turgeau par la catastrophe du 12 janvier 2010. Elle est érigée sur une grande superficie avec guichets chauffeurs et une grande facilité d'accès comme illustré ci-dessus.



Succursale de la Place Boyer

A la Place Boyer, la BNC a relogé sa succursale en son propre local permettant de mieux servir sa clientèle.

Au 30 septembre 2016, les chantiers en cours comprennent, entre autres, la construction de la succursale du Parc Industriel et d'un guichet à l'OAVCT.

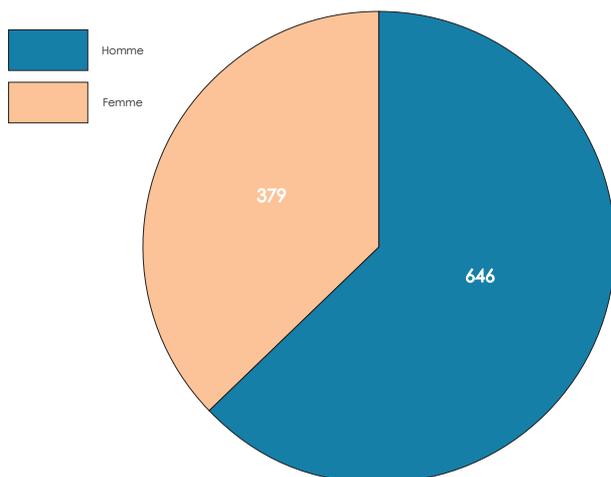
# RESSOURCES HUMAINES

La Banque Nationale de Crédit (BNC) met un point d'honneur à accorder le traitement le plus approprié à son Personnel. Les responsables s'attellent à aligner les effectifs avec les objectifs commerciaux, financiers et sociaux. Les interventions de la Direction des Ressources Humaines, en accord avec la Direction Générale de la Banque, visent toujours à renforcer la capacité professionnelle des cadres et employés, à améliorer l'environnement de travail et les conditions de vie. C'est ce qui justifie, en partie, la bonne performance enregistrée ces dernières années.

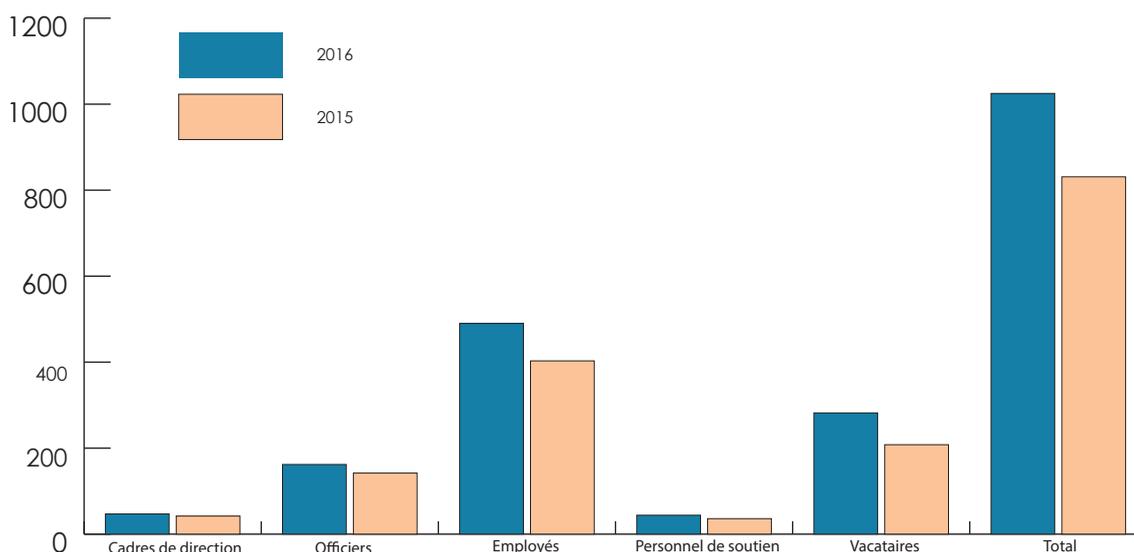
## Évolution des effectifs

Au cours de l'exercice sous-étude, l'effectif global du personnel s'est accru de 23%, passant de 831 à 1.025 employés. Les charges y afférentes ajoutées à des décisions visant l'amélioration des conditions de vie du personnel existant ont fait évoluer le poste «Salaires et autres prestations de personnel» de 982.9 millions de gourdes de gourdes à 1.3 milliard de gourdes. Ceci a contribué à une meilleure productivité du personnel en 2016, comme en attestent le Ratio de Productivité et le Coefficient d'Exploitation passant respectivement de 3.242.930 gourdes à 4.248.740 gourdes et de 68.56 à 59.13.

Les effectifs ont évolué comme suit:



Principaux mouvements du personnel	
Recrutement	167
Promotion et Mutation	578
Licenciement	1
Démission	21
Mise à la retraite	1
Décès	7



La formation du personnel fait partie de la stratégie de gestion des risques de la BNC. Elle s'assure non seulement du recrutement d'un personnel qualifié sur concours, mais aussi et surtout de la formation continue de ce dernier. Des programmes de formation courte et longue sont développés pour préparer les cadres et employés face aux nouveaux défis, mais aussi dans le but de combler des lacunes constatées lors des évaluations. Les activités réalisées en 2016 comprenaient, entre autres, les stages théorique et pratique d'une nouvelle promotion de 91 stagiaires; la formation de 39 employés au Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), des cours de mise à niveau en communication anglaise avec plus de 40 participants. Il convient de souligner également la participation à des séminaires et conférences en Haïti et à l'étranger permettant d'anticiper, sinon de maîtriser les risques auxquels la Banque est exposée.

Nous citerons :

### **Les Activités Commerciales & le Marketing:**

- ▶ La Stratégie de gestion des placements par la firme «Raymond James»;
- ▶ Les Techniques de Recouvrement par la SOFHIDES;
- ▶ La Motivation, le sens des responsabilités et la vente des produits par IDEO;
- ▶ Le Management stratégique et le Management bancaire;
- ▶ Les solutions de connections innovatrices par Master Card;
- ▶ Le Marketing et le Management à Atlanta;
- ▶ La formation sur le nouveau produit: Plan Epargne Retraite PER et logiciel SANDAC/FCRM;
- ▶ La conférence de «Tag Pay World 2016» sur la Banque à distance «LajanCash»;
- ▶ Les conférences annuelles de la Master Card et de BLADDEX.

### **La Technologie et l'Informatique:**

- ▶ L'utilisation des logiciels « Signature »;
- ▶ La sécurité dans l'environnement informatique organisée par OCPAH et ANASIH;
- ▶ L'entretien et la réparation de matériel (imprimante de caisse / Caribe Works);
- ▶ Le système de gestion du personnel organisé par Turbo System;
- ▶ La conférence annuelle organisée pour le «USER GROUP» à Orlando.

### **La Comptabilité (normes IFRS):**

- ▶ Les normes comptables internationales de présentation de l'information financière (IFRS);
- ▶ Les Séances annuelles « IFRS in focus 2016 ».

### **Le Blanchiment des capitaux et les crimes financiers:**

- ▶ Séminaires organisés par le Bureau de Conformité sur «Le blanchiment des capitaux et les techniques des pratiquants»;
- ▶ La 21ème conférence sur «Le blanchiment d'Argent et Crimes financiers» (AML : Anti Money Laundering).

### **L'Audit & le Contrôle Interne:**

- ▶ Séminaire sur «L' Audit interne dans la lutte contre la corruption» organisé par l'Institut des Auditeurs Internes d'Haïti (IIA-Haïti);
- ▶ Séminaire sur le thème : « Le Contrôle interne et l'optimisation des coûts » organisé par l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti.

# GESTION DE RISQUES

## Risques de Conformité

La conformité est devenue un sujet de grande préoccupation, voire un défi à l'établissement et au maintien des relations d'affaires internationales. La BNC se soumet aux lois régissant le fonctionnement du secteur bancaire haïtien, aussi bien qu'à la loi du 11 novembre 2013 sanctionnant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le champ d'actions de la conformité ne s'arrête cependant pas là, elle s'étend aux normes de prudence et à tous les règlements émis par la Banque de la République d'Haïti.

En matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la BNC a mis en place les dispositifs requis par la circulaire # 100-1 de la BRH comprenant entre autres:

- ▶ Des politiques, procédures et dispositifs de contrôle intégrés au processus opérationnel pour prévenir sinon identifier et détecter les transactions liées aux trafics illicites et le blanchiment des capitaux;
- ▶ Une structure organisationnelle chargée de l'application des dispositifs de surveillance et de prévention, d'une part, et une structure de vérification et d'observance de l'efficacité des mesures adoptées, d'autre part;
- ▶ La centralisation des informations concernant les clients, en vue d'une connaissance suffisante de ces derniers, de leurs affaires et de leurs correspondants d'affaires;
- ▶ Un programme de formation continue des cadres et employés en matière de blanchiment des capitaux et de lutte contre ce dernier;
- ▶ L'acquisition de matériels technologiques et de logiciels informatiques permettant d'assurer la surveillance et la prévention du blanchiment aussi bien que la détection de fraude. BNC s'assure aussi de la conformité des normes prudentielles applicables et des autres règlements émis par la BRH :

La BNC s'assure aussi de la conformité des normes prudentielles applicables et des autres règlements émis par la BRH :

### **En termes de réserve obligatoire:**

La circulaire # 95, en application depuis le 16 juillet 2015, exige des Banques commerciales la constitution de réserve obligatoire de 44% sur le passif en gourdes et 48% sur le passif en monnaies étrangères. La circulaire # 10, en date du 27 mai 2015, oblige à son tour un coefficient de 100% de réserve obligatoire sur les dépôts des entités publiques non financières. En 2016, la BNC n'a eu à payer aucune pénalité pour non-respect de ces deux circulaires. Au 30 septembre 2016, les liquidités en gourdes et en dollars représentent respectivement 67.77% et 38.04 % des passifs en gourdes et en monnaies étrangères.

### **Eu égard aux Fonds Propres:**

La circulaire # 88 exige des banques commerciales, le respect des ratios suivants:

- ▶ Actif / Fonds Propres, un multiple maximum de 20 fois entre l'Actif et les Fonds Propres réglementaires;
- ▶ Fonds Propres / Actifs à risques, un rapport minimum de 12% entre les Fonds Propres réglementaires et l'ensemble des éléments d'Actif du bilan et de hors bilan pondérés en fonction des risques. Au 30 septembre 2016, le ratio Actif / Fonds Propres était de 16.53 (fois) pour la BNC et 12.20 fois de moyenne pour le secteur. Celui des Fonds Propres en pourcentage des Actifs à risque et hors bilan était de 28.51% et 20.76% respectivement pour la BNC et le secteur bancaire.

### **Concernant la vérification des Etats Financiers:**

La circulaire # 89 exige la vérification annuelle des états financiers. Cet exercice est réalisé de façon régulière par la firme Mérovée-Pierre et Associés.

La gestion des risques de crédit concernant le processus d'octroi et d'approbation de crédits, se fait en amont par une structure comprenant:

- ▶ La Direction du Crédit qui traite les requêtes des clients et les soumet au Comité de Crédit pour sanction;
- ▶ L'Administration du Crédit qui gère les dossiers de crédit et les garanties;
- ▶ Le Comité de Crédit qui veille à l'application des dispositifs de gestion du crédit (politiques, procédures, normes réglementaires) et supervise les activités de crédit. Le Comité se réunit une fois par semaine pour évaluer les risques liés au portefeuille de crédit, approuver ou rejeter les nouvelles requêtes. Sa décision est prise à la majorité de ses membres en fonction des critères établis et elle est validée par le Conseil d'Administration avant application. En 2016, le Comité de crédit a réalisé 52 séances de travail, au cours desquelles 303 requêtes de crédit ont été analysées, 155 approuvées et 89 décaissées pour un montant total de 3.7 milliards de gourdes.

En aval, on retrouve :

- ▶ Le Comité de Crédit agissant en support à la structure chargée du recouvrement comprenant:
  - La Direction du Crédit qui assure le suivi avec les clients;
  - L'Unité de Recouvrement qui gère la démarche amiable de recouvrement des clients en retard de paiement;
  - Le Bureau du Contentieux qui conduit les démarches judiciaires supportées, le cas échéant, par des Cabinets d'Avocats externes.Les activités du Bureau du Contentieux pour l'exercice 2016 étaient comme suit:
  - 353 titres de propriétés analysés en relation aux nouvelles requêtes de crédit;
  - 68 grosses hypothécaires et bordereaux de créance analysés;
  - 6 dossiers plaidés devant les Tribunaux;
  - 20 sommations signifiées aux débiteurs délinquants;
  - 3 immeubles adjugés.

La BNC gère un niveau élevé de risque de trésorerie en raison de l'importance de ses excédents de trésorerie qui sont des dépôts des clients. L'Institut Français de l'Audit et du Contrôle internes (IFACI) définit le risque comme étant « un ensemble d'aléas susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur une entité ». La Banque s'entoure d'un ensemble de dispositifs de contrôle interne et d'une structure de gestion adéquate pour se prémunir contre les risques, en particulier les risques de change, de taux, de contrepartie de liquidité et proposer les meilleures stratégies de placements.

La structure de gestion des risques de trésorerie et du change engage la responsabilité première des Directions concernées, dont la Direction Financière et la Direction des Opérations Internationales et du Change qui assurent la gestion quotidienne des opérations. Ces Directions sont encadrées par le Comité de Trésorerie qui veille à l'application des dispositifs de contrôle interne. Les décisions stratégiques de placements et de change sont prises en Comité de Trésorerie.

En 2016, la BNC a été en situation régulière de trésorerie excédentaire en gourdes et en dollars US. Les excédents de trésorerie en gourdes sont placés sur le marché monétaire local en Bons BRH, Bons du Trésor, Obligations du Trésor et prêts interbancaires, selon les besoins du marché ou la politique monétaire suivie par la BRH. Il n'existe cependant pas de marché local actif pour les excédents de liquidité en dollars US. Ils sont placés à l'étranger, notamment aux États-Unis d'Amérique, dans des instruments financiers privilégiant leur sécurité d'abord puis leur conversion immédiate en cas de besoin de liquidité ou d'absence de couverture.

La circulaire #89.1 impose un minimum de dispositifs de contrôle interne que doit avoir tout établissement bancaire sous peine de sanctions dont:

- ▶ Une structure administrative adéquate;
- ▶ Un personnel qualifié;
- ▶ Des systèmes comptables et de gestion appropriés;
- ▶ Une protection adéquate des biens et un plan de relève efficace des systèmes et activités;
- ▶ Une documentation appropriée;
- ▶ Une surveillance appropriée.

Le contrôle interne de la BNC est organisé à travers des éléments tels que:

- ▶ Une structure organisationnelle performante avec des séparations de fonctions; un processus de délégation de pouvoirs et de responsabilités qui garantit l'efficacité et l'efficience des activités opérationnelles; la protection des actifs et le respect des limitations de compétences; la fiabilité des informations financières et le respect des dispositions légales et réglementaires auxquelles la Banque est soumise.
- ▶ Des politiques et procédures de contrôle visant à fournir une certitude raisonnable que les objectifs spécifiques de contrôle sont atteints telles que: la séparation des fonctions incompatibles; la protection de l'accès aux actifs et aux comptes; l'autorisation des opérations et des activités; la comparaison avec des données prévisionnelles; l'octroi au département d'audit interne des responsabilités de vérification de la permanence du contrôle interne et d'autres missions éventuelles de contrôle spécifique.
- ▶ Des systèmes d'information et de communication qui facilitent le traitement efficace et objectif de l'information et fournissant des rapports fiables, intégraux et dans le délai, pour permettre le contrôle des activités opérationnelles;
- ▶ Des activités de surveillance sont exercées à plusieurs niveaux. Ce sont: le contrôle permanent à travers la structure opérationnelle; les activités de contrôle interne sur les opérations au quotidien exercées par une unité interne indépendante de «Daily Control»; le contrôle indépendant exercé par le Bureau du Contrôleur et enfin le contrôle par les vérificateurs externes.

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT (BNC)**

**États Financiers**

**30 septembre 2016**

**(Avec rapport des vérificateurs indépendants ci-joints)**

## **Rapport des Vérificateurs Indépendants**

Au Conseil d'Administration  
Banque Nationale de Crédit (BNC):

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de la Banque Nationale de Crédit, comprenant le bilan au 30 septembre 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que le sommaire des principales conventions comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

### **Responsabilité des Vérificateurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre vérification. À l'exception de ce qui est mentionné à la rubrique "Restrictions", nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et de la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Au Conseil d'Administration  
Page 2

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour supporter notre opinion.

### Restrictions

Tel qu'expliqué à la **note 3 (h)**, les placements en immobilier, inclus dans les biens immobiliers hors exploitation, doivent être présentés à leur juste valeur selon la norme IAS40. La Banque a obtenu plusieurs rapports d'expertises révélant l'existence de plus-values importantes. Toutefois, la Direction de la Banque questionne certaines de ces plus-values et désire approfondir ses analyses en fonction des conditions du marché avant de les enregistrer aux livres. Si ces plus-values avaient été reconnues, elles auraient augmenté les résultats d'exploitation de 2016 ainsi que l'avoir net et le total de l'actif au 30 septembre 2016.

Tel qu'expliqué à la **note 22**, la Banque est engagée dans un processus de mise en place d'un nouveau fonds de régime de retraite pour ses employés. Par ailleurs, la Banque gère aussi un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite. Tel que présenté à la **note 18 (c)**, des provisions substantielles existent pour ces deux fonds. En 2016, les charges ont été comptabilisées sur une base de caisse et de provision forfaitaire et non sur la base des obligations actuarielles, et les informations, présentées aux **notes 18, 21 et 22**, ne sont pas conformes aux Normes Internationales d'Information Financière. Toutefois, il n'y a pas d'évaluation actuarielle du fonds de régime de retraite ni du fonds de prime en administration et, par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif.

### Opinion

À notre avis, à l'exception de la non-comptabilisation des placements en immobilier à leur juste valeur, tel que mentionné au second paragraphe précédent, et à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires, si nous avions obtenu les évaluations actuarielles des fonds dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Banque Nationale de Crédit au 30 septembre 2016 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Au 30 septembre 2015, notre rapport des vérificateurs contenait des restrictions identiques à celles énoncées ci-dessus.

*Miravé-Pierre - Cabinet d'Experts-Comptables*

Port-au-Prince, le 20 décembre 2016

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Bilans**  
**30 septembre 2016 et 2015**  
**(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2016	2015
<b>ACTIF</b>			
LIQUIDITÉS	5	G 27,824,324	20,636,329
BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	10,666,705	6,742,182
PLACEMENTS LOCAUX	7	541,941	444,754
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	8	5,110,772	6,025,729
TITRES DE PARTICIPATION	9	176,841	192,341
PRÊTS	10	12,474,652	10,252,882
Provision pour pertes de valeur sur prêts		(420,348)	(395,252)
		<u>12,054,304</u>	<u>9,857,630</u>
IMMOBILISATIONS	11		
Immobilisations au coût		1,431,283	1,182,217
Amortissement cumulé		(268,155)	(242,028)
		<u>1,163,128</u>	<u>940,189</u>
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	12	580,233	657,517
Achalandage	13	1,473,256	1,473,256
Autres éléments d'actif	14	212,936	206,059
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		196,610	156,425
		<u>2,463,035</u>	<u>2,493,257</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>G 60,001,050</b>	<b>47,332,411</b>
<b>PASSIF ET AVOIR NET</b>			
DÉPÔTS	15	48,623,060	37,121,806
EMPRUNT ET OBLIGATIONS - BRH	16	970,000	775,000
EMPRUNT À L'ÉTRANGER	8	-	1,441,315
		<u>970,000</u>	<u>2,216,315</u>
AUTRES			
Réserves des banques locales	17	209,708	324,329
Autres éléments de passif	18	5,855,799	4,130,513
Acceptations		196,610	156,425
		<u>6,262,117</u>	<u>4,611,267</u>
		<u>55,855,177</u>	<u>43,949,388</u>
AVOIR NET			
Dotation de capital	19	1,500,000	1,500,000
Réserve légale		395,477	311,942
Réserve générale pour pertes sur prêts		106,000	74,200
Réserve pour biens immobiliers hors exploitation	12	95,031	15,287
Bénéfices non répartis		2,049,365	1,481,594
		<u>4,145,873</u>	<u>3,383,023</u>
<b>TOTAL PASSIF ET AVOIR NET</b>		<b>G 60,001,050</b>	<b>47,332,411</b>

Voir les notes aux états financiers

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**États des Résultats**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015**  
**(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2016	2015
<b>REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
Prêts	G	1,097,349	929,716
Bons BRH, et bons et obligations du Trésor		1,063,942	587,653
Placements et autres		<u>207,937</u>	<u>152,722</u>
		<b>2,369,228</b>	<b>1,670,091</b>
<b>FRAIS D'INTÉRÊTS</b>			
Dépôts		189,237	138,886
Autres		<u>13,967</u>	<u>19,899</u>
		<b>203,204</b>	<b>158,785</b>
<b>REVENU NET D'INTÉRÊTS</b>			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	10	-	(75,132)
		<u>2,166,024</u>	<u>1,436,174</u>
<b>AUTRES REVENUS (DÉPENSES)</b>			
Commissions		621,272	483,525
Gain de change		137,961	93,907
Frais d'opérations		(61,620)	(37,670)
Autres, net	20	<u>(86,564)</u>	<u>(39,933)</u>
		<b>611,049</b>	<b>499,829</b>
<b>REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES</b>			
REVENUS		<b>2,777,073</b>	<b>1,936,003</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Salaires et autres prestations de personnel	21	1,363,684	982,940
Frais de locaux, matériel et mobilier		172,055	155,160
Amortissement	11	92,366	79,262
Autres dépenses de fonctionnement		<u>313,618</u>	<u>233,764</u>
		<b>1,941,723</b>	<b>1,451,126</b>
<b>REVENU NET DE L'EXERCICE</b>	<b>G</b>	<b>835,350</b>	<b>484,877</b>

**Voir les notes aux états financiers**

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**États de l'Évolution de l'Avoir Net**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015**  
**(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	G	Dotation de capital	Réserve légale	Réserve générale		Bénéfices non répartis	Total
					pour pertes sur prêts	Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation		
<b>Solde au 30 septembre 2014</b>		<b>G 1,500,000</b>	<b>263,455</b>	<b>62,200</b>	<b>12,000</b>	<b>1,060,491</b>	<b>2,898,146</b>	
Revenu net de l'exercice		-	-	-	-	484,877	484,877	
Virement à la réserve légale		-	48,487	-	-	(48,487)	-	
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	12,000	-	(12,000)	-	
Virement à la réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation	12	-	-	-	3,287	(3,287)	-	
<b>Solde au 30 septembre 2015</b>		<b>G 1,500,000</b>	<b>311,942</b>	<b>74,200</b>	<b>15,287</b>	<b>1,481,594</b>	<b>3,383,023</b>	
Revenu net de l'exercice		-	-	-	-	835,350	835,350	
Versement au Trésor Public	3p	-	-	-	-	(72,500)	(72,500)	
Virement à la réserve légale		-	83,535	-	-	(83,535)	-	
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	31,800	-	(31,800)	-	
Virement à la réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation	12	-	-	-	79,744	(79,744)	-	
<b>Solde au 30 septembre 2016</b>		<b>G 1,500,000</b>	<b>395,477</b>	<b>106,000</b>	<b>95,031</b>	<b>2,049,365</b>	<b>4,145,873</b>	

Voir les notes aux états financiers

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**États des Flux de Trésorerie**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2016 and 2015**  
**(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2016	2015
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Revenu net net de l'exercice	G	835,350	484,877
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	10	-	75,132
Effet de change de la provision pour pertes sur prêts	10	57,337	27,382
Amortissement des immobilisations	11	92,366	79,262
Gain sur dispositions d'immobilisations		(30)	(892)
Gain sur ventes de propriétés détenues pour revente	20	(27,568)	-
Provision sur placements en immobilier	12 b)	96,057	-
Provision pour pertes de valeur sur titres de participation	9 et 20	15,500	54,000
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
(Augmentation) diminution des bons et obligations, net		(3,924,523)	270,707
(Augmentation) diminution des placements locaux		(97,187)	181,722
Diminution (augmentation) des placements à l'étranger		914,957	(1,276,643)
(Décaissements) remboursements de prêts, net		(2,254,011)	1,262,298
Diminution (augmentation) des biens immobiliers hors exploitation	12	(52,623)	(13,493)
Produits sur dispositions de propriétés détenues pour revente		61,418	-
Augmentation des dépôts, net		11,501,254	1,168,376
(Diminution) augmentation des réserves des banques locales		(114,621)	160,403
Variations dans les autres éléments d'actif et de passif		<u>1,718,409</u>	<u>965,896</u>
<b>Liquidités provenant des activités d'exploitation</b>		<b>8,822,085</b>	<b>3,439,027</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations net du transfert des placements en immobilier en 2015	11	(315,305)	(330,200)
Produits sur dispositions d'immobilisations		<u>30</u>	<u>892</u>
<b>Liquidités utilisées dans des activités d'investissement</b>		<b>(315,275)</b>	<b>(329,308)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Emprunt et obligations BRH		195,000	-
Augmentation des emprunts à l'étranger		(1,441,315)	116,664
Versement au Trésor Public		<u>(72,500)</u>	<u>-</u>
<b>Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement</b>		<b>(1,318,815)</b>	<b>116,664</b>
Augmentation nette des liquidités		7,187,995	3,226,383
Liquidités au début de l'exercice		17,982,623	16,034,182
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		<u>2,653,706</u>	<u>1,375,764</u>
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	5 G	<b>27,824,324</b>	<b>20,636,329</b>

Voir les notes aux états financiers

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(1) ORGANISATION**

La Banque Nationale de Crédit (BNC) est une banque commerciale, propriété de l'État Haïtien. Elle fut créée par la Loi du 17 août 1979, publiée dans le Moniteur du 11 septembre 1979. Elle résulte de la séparation de l'ex-Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) en deux banques: une Banque Centrale, la Banque de la République d'Haïti (BRH) et une banque commerciale, la BNC. Quoique créée le 17 août 1979, la BNC n'a commencé à opérer de façon indépendante qu'à la date du partage du patrimoine de l'ex-BNRH entre la BRH et la BNC, soit le 1er avril 1980.

La BNC a pour mission générale d'effectuer toutes les opérations de banques conformément aux dispositions de la Loi du 17 juillet 2012 portant sur les banques, et de toutes autres législations sur les institutions financières réglementant le fonctionnement des banques et les activités bancaires en Haïti. La BNC est gérée par un Conseil d'Administration autonome, nommé par Arrêté Présidentiel. La BNC a son siège principal au 103 angle des rues des Miracles et du Quai à Port-au-Prince en Haïti et œuvre à travers tout le pays par l'entremise de 36 succursales.

**(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**

**(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de la BNC ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), à l'exception des restrictions reflétées dans le rapport des vérificateurs indépendants concernant le non-enregistrement d'une plus-value sur placements en immobilier, et les redressements qui auraient pu être nécessaires si les évaluations actuarielles du fonds de régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues (**notes 3 h et 3 q**).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 22 février 2017.

**(b) Base d'évaluation**

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements détenus pour revente (**note 8**) et des biens immobiliers hors exploitation (**note 12**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont reflétées dans les notes correspondantes.

**(c) Monnaie de présentation**

Ces états financiers sont préparés en gourdes haïtiennes, qui est la monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

**(d) Estimations et jugement**

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

<b>Notes 6, 7, 8 et 9</b>	Valorisation des placements, des bons, des obligations et des titres de participation
<b>Note 10</b>	Évaluation de la provision pour pertes sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
<b>Note 11</b>	Amortissement et valorisation des immobilisations
<b>Note 12</b>	Valorisation des biens immobiliers hors exploitation
<b>Note 13</b>	Évaluation de l'achalandage.

De l'avis de la Direction, à l'exception des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si les placements en immobilier étaient présentés à leur juste valeur et si des évaluations actuarielles du régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues, tel que reflété dans le rapport des vérificateurs indépendants, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme aux exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

**(a) Conversion des comptes exprimés en devises**

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état des résultats.

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(b) Liquidités**

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets de compensation.

**(c) Placements**

Les placements sont composés de placements locaux et de placements à l'étranger.

Les placements locaux comprennent les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les obligations de sociétés locales et les placements interbancaires à des banques locales.

Les placements à l'étranger sont composés de dépôts à terme, de bons du trésor USA, d'obligations d'agences gouvernementales USA et d'obligations de sociétés privées.

La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Ces placements sont regroupés en deux catégories:

- **Les placements avec maturité fixe gardés à échéance** pour lesquels les plus et moins-values ne sont pas comptabilisées mais divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net de la provision pour perte de valeur lorsqu'applicable.
- **Les placements avec maturité fixe détenus pour revente et gardés à la juste valeur** dont les plus ou moins-values sont constatées directement à l'état des résultats.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation des titres ainsi que les dévaluations autres que temporaires constatées par rapport à la valeur d'origine sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

**(d) Titres de participation**

Les titres de participation représentent les placements à long terme dans différentes sociétés. Lorsque la Banque détient moins de 20% de participation, ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur, sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(e) Prêts**

Les prêts octroyés par la Banque sont présentés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs comprennent ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Les prêts non productifs ne sont remis sur la méthode de comptabilité d'exercice que si les paiements de capital et d'intérêts sont à jour et la Direction n'a plus de doute quant au recouvrement ultime de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassifiés comme prêts courants lorsque les prêts respectent les critères de classification requis pour les prêts courants.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan lorsque tous les efforts de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétés et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées comme revenus lorsqu'elles sont perçues.

La Direction établit une provision pour pertes sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction. Les soldes des cartes de crédit sont provisionnés à 100% lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

La provision pour pertes sur prêts apparaissant à l'état des résultats représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes sur prêts exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision tel que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision (IFRS) pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte séparé de réserve générale pour pertes sur prêts à l'avoir net (3 s).

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(f) Immobilisations**

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont:

Immeubles	2.8%
Équipements informatiques	20%
Matériel et mobilier	10%
Matériel roulant	20% et 25%
Matériel énergétique	20%
Matériel de communication	10% et 20%
Matériel de climatisation	10% et 20%
Matériel de sécurité	20%
Améliorations locatives	8% à 11%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les débours importants pour amélioration et reconditionnement sont capitalisés, tandis que ceux effectués pour entretien et réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de dispositions d'immobilisations sont reflétés à l'état des résultats.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(g) Propriétés détenues pour revente**

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des biens reçus en dation en paiement ou adjugés en faveur de la Banque, en compensation des montants dus incluant les soldes des prêts, les intérêts à recevoir et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme actif de ventes selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont virés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des experts-évaluateurs indépendants.

**(h) Placements en immobilier**

Les placements en immobilier, présentés au poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont constitués de terrains et d'immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées. Ils sont gardés à leur juste valeur estimée par des évaluateurs indépendants et ne sont pas amortis, conformément à IAS 40.

Ces placements en immobilier doivent être présentés à juste valeur et, pour ce faire, la législation haïtienne en vigueur exige trois évaluations de chaque bien par des experts-évaluateurs indépendants. Quoique certains des placements en immobilier présentent des plus-values, la Direction de la Banque questionne certaines de ces plus-values et désire procéder à des analyses additionnelles. Cette situation résulte en une restriction dans le rapport des vérificateurs indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs des placements en immobilier est comptabilisée à l'état des résultats.

Certains des immeubles sont loués à des organismes de l'État et à des entreprises commerciales. Les revenus de loyers, lorsque perçus, et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état des résultats.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(i) Lotissements immobiliers**

Les lotissements immobiliers, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont comptabilisés au coût et représentent les coûts de certains terrains repris par la Banque et sur lesquels des lotissements immobiliers sont prévus. La valeur aux livres de ces lotissements est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

**(j) Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation**

La réserve générale pour Biens Immobiliers Hors Exploitation établie par la Direction est inscrite à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH en fonction de la nouvelle Loi bancaire du 17 juillet 2012. Elles sont constituées ainsi:

- à partir de 2014, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation;
- la provision annuelle de 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans. Cette addition au niveau de la réserve est effective depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 quant à l'application de l'article 189 de la nouvelle Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

**(k) Achalandage**

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des éléments d'actif et de passif nets acquis. Cet actif intangible n'est pas amorti en accord avec IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins les pertes de valeur encourues. Les pertes de valeur comptabilisées ne peuvent pas être renversées. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(l) Acceptations et lettres de crédit**

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan.

En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

**(m) Dépôts et emprunts**

Les dépôts et emprunts sont comptabilisés au coût. Leur juste valeur est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

**(n) Réserves des banques locales**

Les réserves des banques locales représentent les dépôts effectués par les succursales des banques commerciales dans les villes de provinces à titre de réserve obligatoire maintenue par la BNC pour le compte de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts. La juste valeur de ces dépôts est assimilable à la valeur aux livres puisqu'il s'agit de dépôts à très court terme.

**(o) Exonération d'impôts et de taxes**

Conformément à la loi du 17 août 1979 amendée par le Décret du 23 novembre 2005, la Banque est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État à l'occasion de toutes opérations qui lui sont propres.

**(p) Versement au Trésor Public**

Conformément à la loi du 17 août 1979 et du Décret du 23 novembre 2005, le revenu net réalisé par la Banque sera versé au Trésor Public jusqu'à concurrence de 25%, et le solde sera affecté à la constitution de la réserve légale de 10% et d'autres réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'expansion et autres, à fixer par le Conseil d'Administration. La réserve légale doit être constituée jusqu'à ce qu'elle atteigne 50% de la dotation de capital.

En 2016, suite à une entente avec le Ministère de l'Économie et des Finances, un montant de G72.5 millions a été versé au Trésor Public pour l'exercice 2015.

Pour l'exercice 2016, le montant à verser au Trésor Public n'est pas encore déterminé.

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(q) Régime de retraite et fonds de prime en administration**

Depuis 2012, la BNC est engagée dans un processus visant à mettre en place un nouveau régime de retraite. L'ex-régime de retraite contributif à prestations déterminées était de type de fin de carrière et prévoyait le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq dernières années de service des bénéficiaires. Les modalités du nouveau régime de retraite ne sont pas encore établies. Entretemps, les contributions employeur/employés continuent comme auparavant.

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite résultant en des primes de service et des primes de séparation.

Aucune étude actuarielle de l'ex-régime de retraite ni du fonds de prime en administration ne sont disponibles. Les charges sont comptabilisées sur une base estimative et non sur la base des obligations actuarielles. Les surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif ne sont pas déterminés

Les Normes Internationales d'Information Financière requièrent que la Banque effectue à la fin de chaque exercice une évaluation actuarielle. Par conséquent, les informations présentées aux notes 18, 21 et 22 ne sont pas conformes aux exigences de ces normes.

**(r) Réserve légale**

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu net de l'exercice est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% de la dotation du capital.

**(s) Réserve générale pour pertes sur prêts**

La réserve générale pour pertes sur prêts établie par la Direction est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles incluant les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les IFRS, telles que reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(t) Intérêts**

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les prêts et les placements locaux et étrangers, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts et les emprunts.

Cependant, lorsque les intérêts à recevoir excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, l'intérêt couru sur les prêts cesse d'être comptabilisé. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquentement sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours, après cette période le solde dû impayé est provisionné.

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice.

**(u) Commissions**

Les commissions qui sont importantes à la détermination des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

**(v) Réserves statutaires**

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder des réserves obligatoires équivalant, aux 30 septembre 2016 et 2015, à 44% sur les passifs en gourdes, et à 48% sur les passifs en monnaies étrangères. À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% en monnaies étrangères. Cette exigence ne s'applique pas sur les réserves des banques locales.

**(w) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application**

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2016. Ces normes, modifications et interprétations n'ont pas été prises en considération dans la préparation de ces états financiers, et ne devraient pas dans l'ensemble avoir un impact important au niveau des états financiers.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES**

L'activité d'intermédiation financière est associée à de nombreux risques dont la gestion est d'une importance capitale en raison des effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur les opérations d'une banque, ses résultats d'exploitation et son patrimoine financier. Les principaux risques sont:

- Le risque de liquidités
- Le risque de crédit
- Le risque de marché portant sur le change et les taux d'intérêts.

Consciente que l'atteinte de ses objectifs financiers passe par une gestion efficace des risques, la Banque Nationale de Crédit applique des politiques de gestion concertée et prudente à l'égard de ces risques. Elle a développé un ensemble de procédures servant de guide et d'orientation aux directions et, elle a mis en place un système de contrôle conforme à la pratique dans le secteur bancaire et aux normes réglementaires de la Banque Centrale. La gestion des risques à la BNC est exercée à travers un dispositif de contrôle interne qui permet au Conseil d'Administration de s'assurer d'une maîtrise des activités de la Banque à tous les niveaux. Outre la structure opérationnelle hiérarchisée, le dispositif de contrôle comprend aussi les comités spécialisés qui analysent les risques, supervisent les activités des directions et définissent les grandes lignes opérationnelles. Parmi ces comités, il y a le Comité de Direction, le Comité de Trésorerie, le Comité de Crédit et le Comité d'Audit et de Conformité.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la BNC est comme suit:

**(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS**

Le risque de liquidités est le risque que la Banque ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits au bilan ou non. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la BNC assure une surveillance quotidienne des liquidités. Elle met en œuvre une politique prudente de gestion des liquidités qui lui permet d'être en mesure de remplir en tout temps ses engagements exigeant des sorties de fonds. Elle porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences qui s'appliquent à elle. Le comité de Trésorerie de la BNC se réunit chaque semaine et assure une surveillance quotidienne de ses besoins opérationnels.

La BNC respecte en général les normes prudentielles de la BRH en matière de liquidités; elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

Les termes d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

**2016**

(En milliers de gourdes)	Courants	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	Plus d'un an	Total
<b>Dépôts: (note 15)</b>					
Dépôts à vue	G 29,259,142	-	-	-	29,259,142
Dépôts d'épargne	13,408,559	-	-	-	13,408,559
Dépôts à terme	<u>79,212</u>	<u>1,628,299</u>	<u>4,192,482</u>	<u>55,366</u>	<u>5,955,359</u>
<b>Total-dépôts</b>	<b><u>42,746,913</u></b>	<b><u>1,628,299</u></b>	<b><u>4,192,482</u></b>	<b><u>55,366</u></b>	<b><u>48,623,060</u></b>
<b>Emprunt et obligations</b>					
BRH (note 16)	-	-	-	970,000	970,000
Réserves des banques locales (note 17)	209,708	-	-	-	209,708
Acceptations	-	196,610	-	-	196,610
Autres éléments de passif (note 18)	<u>973,687</u>	<u>-</u>	<u>1,064,014</u>	<u>3,818,098</u>	<u>5,855,799</u>
	1,183,395	196,610	1,064,014	4,788,098	7,232,117
<b>Total</b>	<b>G 43,930,308</b>	<b>1,824,909</b>	<b>5,256,496</b>	<b>4,843,464</b>	<b>55,855,177</b>

**2015**

(En milliers de gourdes)	Courants	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	Plus d'un an	Total
<b>Dépôts: (note 15)</b>					
Dépôts à vue	G 20,896,096	-	-	-	20,896,096
Dépôts d'épargne	11,101,416	-	-	-	11,101,416
Dépôts à terme	<u>97,195</u>	<u>4,192,302</u>	<u>834,797</u>	-	<u>5,124,294</u>
<b>Total-dépôts</b>	<b><u>32,094,707</u></b>	<b><u>4,192,302</u></b>	<b><u>834,797</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>37,121,806</u></b>
<b>Emprunt et Obligations</b>					
BRH (note 16)	-	-	-	775,000	775,000
Emprunt à l'étranger (note 8)	-	1,441,315	-	-	1,441,315
Réserves des banques locales (note 17)	324,329	-	-	-	324,329
Acceptations	-	156,425	-	-	156,425
Autres éléments de passif (note 18)	<u>467,661</u>	<u>275,483</u>	<u>653,787</u>	<u>2,733,582</u>	<u>4,130,513</u>
	791,990	1,873,223	653,787	3,508,582	6,827,582
<b>Total</b>	<b>G 32,886,697</b>	<b>6,065,525</b>	<b>1,488,584</b>	<b>3,508,582</b>	<b>43,949,388</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(B) RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières et/ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale des Etats-Unis ou par certains autres organismes internationaux, dans les territoires où la Banque détient certains actifs, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Liquidités (note 5) :</b>		
Dépôts à la BRH	G 17,680,737	10,765,059
Dépôts à des banques étrangères	1,517,105	1,669,009
Effets de compensation	<u>529,923</u>	<u>239,643</u>
	<u>19,727,765</u>	<u>12,673,711</u>
<b>Placements:</b>		
Bons BRH, Bons et obligations du Trésor net (note 6)	10,666,705	6,742,182
Placements locaux (note 7)	541,941	444,754
Placements à l'étranger (note 8)	5,110,772	6,025,729
Intérêts à recevoir sur placements	<u>20,163</u>	<u>22,348</u>
	<u>16,339,581</u>	<u>13,235,013</u>
<b>Crédit:</b>		
Prêts, net (note 10)	12,054,304	9,857,630
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	196,610	156,425
Intérêts à recevoir sur prêts	<u>68,098</u>	<u>76,029</u>
	<u>12,319,012</u>	<u>10,090,084</u>
	<b>G 48,386,358</b>	<b>35,998,808</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

**(i) Liquidités**

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2016 et 2015, 90% et 85% des liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves. Dans l'ensemble, la Direction juge que le risque de crédit associé aux liquidités est nul.

**(ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. Pour gérer ce risque, la Banque investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

La Direction considère les Bons BRH qui représentent 51% et 32% des placements aux 30 septembre 2016 et 2015 comme des instruments financiers non à risque. L'échéance de ces bons n'excède pas 91 jours et la Direction est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère les Bons du Trésor qui représentent 8% et 10% des placements aux 30 septembre 2016 et 2015 comme des instruments financiers à risque modéré et la Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère les Obligations du Trésor qui représentent 6% et 9% des placements aux 30 septembre 2016 et 2015 comme des instruments financiers à risque modéré et la Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère comme modéré le risque sur les placements locaux en titres de participation et en obligations. Elle demande régulièrement des informations financières afin d'en assurer une valorisation adéquate. Par ailleurs, elle considère comme faible le risque sur les placements interbancaires.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les placements à l'étranger sont principalement composés de dépôts à terme (78% et 58%) et d'obligations d'agences gouvernementales (14% et 39%), soit 92% et 97% de ces placements. La Direction considère comme faible le risque de crédit sur les dépôts à terme et sur les obligations d'agences gouvernementales. La Direction considère comme modéré le risque de crédit sur les autres placements à l'étranger.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

**(iii) Crédit**

Les politiques établies par la Banque l'assurent d'une gestion adéquate de ce risque; ainsi:

- Les nouveaux prêts sont analysés, approuvés par le Comité de Crédit et adéquatement documentés.
- L'Administration du Crédit s'assure de la mise en place des garanties exigées avant tout décaissement.
- Le portefeuille de prêts est géré par un système informatique et fait l'objet de suivi rigoureux et systématique par la Direction du Crédit et le Comité de Crédit.
- Les clients délinquants sont poursuivis par la Direction du Crédit, l'Unité de Recouvrement, le Bureau du Contentieux et enfin, par les conseillers juridiques externes.
- Des provisions et une réserve générale sont constituées en couverture des prêts non productifs. Elles représentent 100% et 121% des prêts non productifs aux 30 septembre 2016 et 2015.
- La Banque se soumet en général au respect des normes réglementaires de la Banque Centrale concernant la classification des prêts et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts (Circulaire no. 87) et la limite de 50% du portefeuille de prêts en dollars US par rapport au passif en dollars US (Circulaire no. 97). Toutefois, la Banque n'est pas en conformité à la norme réglementaire concernant la concentration des risques de crédit (Circulaire no. 83.4) qui restreint, en fonction des fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, et aux principaux secteurs de l'économie.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque, concernés par ce risque, est comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b><u>Liquidités</u></b>			
Haïti	G	18,210,660	11,004,702
États-Unis		1,444,574	1,606,756
Angleterre		527	467
Canada		67,109	57,894
Panama		4,895	3,892
		<u>19,727,765</u>	<u>12,673,711</u>
<b><u>Placements</u></b>			
Haïti		11,218,185	7,194,129
États-Unis		1,828,485	3,140,818
Panama		3,292,911	2,900,067
		<u>16,339,581</u>	<u>13,235,014</u>
<b><u>Crédit</u></b>			
Haïti		<u>12,319,012</u>	<u>10,090,083</u>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G</b>	<b>48,386,358</b>	<b>35,998,808</b>

**(C) RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables lui permettant d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

**(i) Risque de change**

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devise et le volume du passif libellé dans la même devise suite à la variation du cours de cette devise.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**(i) Risque de change (suite)**

Pour gérer ce risque, la BNC a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-4 de la Banque Centrale sur le risque de change qui stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser, aux 30 septembre 2016 et 2015, 1% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

Les positions nettes de change de la Banque, par monnaie, étaient comme suit aux 30 septembre 2016 et 2015:

**2016**

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>Gourdes</b>	<b>Dollars convertis</b>	<b>Euros convertis</b>	<b>Total</b>
Liquidités	<b>G</b>	12,837,393	14,985,324	1,607	<b>27,824,324</b>
Bons BRH		8,409,292	-	-	<b>8,409,292</b>
Bons et obligations du Trésor		2,257,413	-	-	<b>2,257,413</b>
Placements		360,000	5,292,713	-	<b>5,652,713</b>
Prêts, net		7,879,495	4,174,809	-	<b>12,054,304</b>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		-	196,610	-	<b>196,610</b>
Autres actifs		23,341	64,920	-	<b>88,261</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G</b>	<b>31,766,934</b>	<b>24,714,376</b>	<b>1,607</b>	<b>56,482,917</b>
Dépôts		26,509,492	22,113,568	-	<b>48,623,060</b>
Emprunts et Obligations – BRH		970,000	-	-	<b>970,000</b>
Réserve des banques locales		58,806	150,902	-	<b>209,708</b>
Acceptations		-	196,610	-	<b>196,610</b>
Autres passifs		3,336,973	2,518,826	-	<b>5,855,799</b>
<b>Total des passifs financiers</b>		<b>30,875,271</b>	<b>24,979,906</b>	<b>-</b>	<b>55,855,177</b>
<b>Actifs (passifs), net</b>	<b>G</b>	<b>891,663</b>	<b>(265,530)</b>	<b>1,607</b>	<b>627,740</b>

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G4.0 millions et G21.9 mille, selon le cas.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****(i) Risque de change (suite)****2015**

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	G	10,306,521	10,327,649	2,159	20,636,329
Placements et bons BRH		4,234,726	-	-	4,234,726
Bons et obligations du Trésor		2,507,456	-	-	2,507,456
Placements		300,000	6,170,483	-	6,470,483
Prêts, net		7,064,366	2,793,264	-	9,857,630
Engagements de client en contrepartie d'acceptations		-	156,425	-	156,425
Autres actifs		57,297	41,080	-	98,377
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G</b>	<b>24,470,366</b>	<b>19,488,901</b>	<b>2,159</b>	<b>43,961,426</b>
Dépôts		21,017,033	16,104,773	-	37,121,806
Obligations - BRH		775,000	-	-	775,000
Réserve des banques locales		58,747	265,582	-	324,329
Emprunt		-	1,441,315	-	1,441,315
Acceptations		-	156,425	-	156,425
Autres passifs		2,400,528	1,729,985	-	4,130,513
<b>Total des passifs financiers</b>		<b>24,251,308</b>	<b>19,698,080</b>	<b>-</b>	<b>43,949,388</b>
<b>Actifs (passifs), net</b>	<b>G</b>	<b>219,058</b>	<b>(209,179)</b>	<b>2,159</b>	<b>12,038</b>

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change de G4.0 millions et G37.0 mille, selon le cas.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

**Aux 30 septembre**

	2016	2015
Dollars US	65.5368	52.1417
Euros	73.1718	58.2475

En 2015, dans le cadre de mesures de politique monétaire, la BRH a accordé aux banques une prime de 0.25¢ sur chaque dollar vendu. Ces primes sont comptabilisées au gain de change et totalisent G27.2 millions.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**(ii) Risque de taux d'intérêts**

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur le bénéfice et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé à la BNC, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs porteurs d'intérêts, comme les prêts et dépôts, sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ces taux d'intérêts, réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs du bilan porteurs de taux d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède sous forme de passif, un financement d'une durée équivalente portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux de trois groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts locaux et étrangers.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, la structure des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>%</b>	<b>2016</b>	<b>%</b>	<b>2015</b>
<b>Taux d'intérêts fixes:</b>				
Actifs financiers	55%	G 16,319,418	54%	13,212,665
Passifs financiers	19%	<u>(6,925,359)</u>	23%	<u>(5,899,294)</u>
Net		<u>9,394,059</u>		<u>7,313,371</u>
<b>Taux d'intérêts variables:</b>				
Actifs financiers (a)	45%	13,503,773	46%	11,468,278
Passifs financiers	81%	<u>(29,206,742)</u>	77%	<u>(20,254,384)</u>
Net		<u>(15,702,969)</u>		<u>(8,786,106)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	29,823,191	100%	24,680,943
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	<u>(36,132,101)</u>	100%	<u>(26,153,678)</u>
Net		G (6,308,910)		(1,472,735)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**(ii) Risque de taux d'intérêts (suite)**

- **(a)** Les actifs financiers incluent, entre autres, le portefeuille de prêts, net de la provision pour pertes sur prêts.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, la majeure partie des actifs financiers et 100% des passifs financiers à taux d'intérêts fixes viennent à échéance en moins d'un an, minimisant ainsi le risque de taux d'intérêts. Toutefois, dû à l'importance des actifs financiers par rapport aux passifs financiers à taux d'intérêts fixes, la hausse ou la baisse des taux d'intérêts viendra augmenter ou réduire la marge nette d'intérêts.

**(D) CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres comprennent la dotation de capital, les réserves établies et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à l'État Haïtien un rendement satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres réglementaires. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- **Ratio actif/fonds propres** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- **Ratio fonds propres/actifs à risque** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan, pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent, Catégorie 1, attribuable à l'État Haïtien nonobstant la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie 2, composé essentiellement de dettes subordonnées.

Au 30 septembre, la Banque présente les ratios suivants:

	2016	2015
Ratio actif / fonds propres	18	17
Ratio fonds propres / actifs à risque	27.1%	25.2%

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(5) LIQUIDITÉS**

Aux 30 septembre, les liquidités sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Encaisse	<b>G</b>	<b>8,096,559</b>	7,962,618
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 24)		<b>17,680,737</b>	10,765,059
Dépôts à des banques étrangères		<b>1,517,105</b>	1,669,009
Effets de compensation		<u><b>529,923</b></u>	<u>239,643</u>
	<b>G</b>	<b>27,824,324</b>	20,636,329

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires qui doivent être maintenues par la BNC sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Dépôts portant intérêts	<b>G</b>	<b>1,449,469</b>	1,610,648
Dépôts sans intérêts		<u><b>67,636</b></u>	<u>58,361</u>
	<b>G</b>	<b>1,517,105</b>	1,669,009

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts ont été en moyenne de 0.01% à 0.30% en 2016 et 2015.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les dépôts à des banques étrangères incluent des dépôts totalisant respectivement G196.6 millions et G156.4 millions (US\$3.0 millions) bloqués en tant que garanties sur lettres de crédit.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités par devises est comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Liquidités en gourdes	<b>G</b>	<b>12,837,393</b>	10,306,521
Liquidités en dollars US		<b>14,985,324</b>	10,327,649
Liquidités en euros		<u><b>1,607</b></u>	<u>2,159</u>
	<b>G</b>	<b>27,824,324</b>	20,636,329

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(6) BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR**

Aux 30 septembre, les bons BRH se présentent ainsi:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b><u>BONS BRH</u></b>		
Valeur nominale	G 8,550,000	4,275,000
Intérêts non gagnés	<u>(140,708)</u>	<u>(40,274)</u>
Bons BRH, net	G <u>8,409,292</u>	<u>4,234,726</u>
<i>Taux d'intérêts</i>	<i>8.0% et 14.0%</i>	<i>10.0% et 16.0%</i>
<i>Échéance</i>	<i>Oct. à déc. 2016</i>	<i>Oct. à nov. 2015</i>

Les bons BRH ont des échéances de 7 et 91 jours en 2016 et 2015.

Au 30 septembre, les bons et obligations du Trésor se présentent ainsi:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b><u>BONS DU TRÉSOR</u></b>		
Valeur nominale	G 1,400,000	1,400,000
Intérêts non gagnés	<u>(27,786)</u>	<u>(58,919)</u>
Bons du Trésor, net	G <u>1,372,214</u>	<u>1,341,081</u>
<i>Taux d'intérêts</i>	<i>9.0%</i>	<i>9.0%</i>
<i>Échéance</i>	<i>Déc. 2016</i>	<i>Mars 2016</i>
<b><u>OBLIGATIONS DU TRÉSOR</u></b>		
Valeur nominale (a)	G <u>543,532</u>	<u>724,709</u>
<i>Taux</i>	<i>7.0%</i>	<i>7.0%</i>
<i>Échéance</i>	<i>2017 à 2019</i>	<i>2016 à 2019</i>
Valeur nominale (b)	G <u>341,667</u>	<u>441,666</u>
<i>Taux d'intérêts</i>	<i>6.0%</i>	<i>6.0%</i>
<i>Échéance</i>	<i>2017 à 2020</i>	<i>2016 à 2020</i>
<b>Total bons et obligations du Trésor</b>	<b><u>2,257,413</u></b>	<b><u>2,507,456</u></b>
<b>Total, net (note 24)</b>	G <b><u>10,666,705</u></b>	<b><u>6,742,182</u></b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(6) BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR (SUITE)**

- (a) Le 15 septembre 2014, des obligations du Trésor ont été émises par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014, soit G905 millions pour la BNC. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 7% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G181 millions dont G21 millions et G17 millions ont été reconnus en 2016 et 2015.

Ces obligations du Trésor font partie du calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la banque Centrale.

- (b) Ces obligations du Trésor ont été émises le 4 mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015, par le Ministère de l'Économie des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue, et de la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G500 millions ont été attribués à la BNC. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an sur une base dégressive. Elles sont remboursables sur 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015 en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G76 millions dont G23 millions et G16 millions ont été reconnus en 2016 et 2015.

Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**7) PLACEMENTS LOCAUX**

Aux 30 septembre, les placements locaux sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b><u>OBLIGATIONS</u></b>			
Obligations en dollars US			
E-Power S.A. au coût de US\$1,276,000	<b>G</b>	<b>83,636</b>	66,541
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>9.0%</i>	<i>9.0%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2019</i>	<i>2019</i>
Obligations en dollars US			
Alternative Insurance Company S.A. au coût de US\$1,500,000	<b>G</b>	<b>98,305</b>	78,213
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>7.5%</i>	<i>7.5%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2017</i>	<i>2017</i>
<b><u>PLACEMENTS INTERBANCAIRES À DES BANQUES</u></b>			
<b><u>LOCALES EN GOURDES</u></b>			
Solde	<b>G</b>	<b>360,000</b>	300,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>18.0%</i>	<i>11.0%</i>
<i>Échéance prévue</i>		<i>Déc. 2017</i>	<i>Juin 2016</i>
<b>Total-placements locaux</b>	<b>G</b>	<b>541,941</b>	444,754

La juste valeur des obligations est pratiquement équivalente au coût.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER**

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b><u>Placements avec maturité fixe gardés à échéance (a):</u></b>		
Coût amorti	<b>G 3,748,431</b>	<b>4,870,936</b>
<b><u>Placements à maturité fixe détenus pour revente évalués à la juste valeur par le biais de l'état des résultats</u></b>		
Dépôts à terme	<b>G 705,260</b>	<b>634,919</b>
<i>Échéance</i>	<i>Oct.2016- mars 2024</i>	<i>Sept.2017- fév. 2033</i>
Bons du trésor-USA	<b>G -</b>	<b>41,977</b>
<i>Échéance</i>		<i>Janv. 2016</i>
Obligations d'agences gouvernementales-USA	<b>G 251,261</b>	<b>342,936</b>
<i>Échéance</i>	<i>Janv.2017- août 2017</i>	<i>Fév.2016 - août 2017</i>
Obligations de sociétés privées	<b>G 405,820</b>	<b>134,961</b>
<i>Échéance</i>	<i>Déc2016 - août 2031</i>	<i>Déc.2016 - août 2017</i>
	<b>1,362,341</b>	<b>1,154,793</b>
<b>Total</b>	<b>G 5,110,772</b>	<b>6,025,729</b>

Au septembre 2016, G471 millions (US\$ 7.2 millions) des placements gardés à échéance et l'intégralité des placements détenus pour revente sont gérés par un gestionnaire de portefeuilles de haute réputation localisé aux Etats-Unis d'Amérique. La Direction a développé avec ce gestionnaire une stratégie permettant de classer les placements en différents niveaux de risques tout en assurant une prudente diversification Le rendement moyen de ce portefeuille en 2016 fut de 1.54%.

Au 30 septembre 2015, G1.9 milliard (US\$ 38.1 millions) des placements gardés à échéance et l'intégralité des placements détenus pour revente étaient gérés par deux gestionnaires de portefeuille de haute réputation, localisés aux États Unis d'Amérique. Le rendement moyen de ce portefeuille en 2015 fut de 1.63%.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)**

**(a) Les placements gardés à échéance sont comme suit:**

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Obligations d'agences gouvernementales USA (i):</b>		
Coût	<b>G 471,591</b>	1,989,292
<i>Juste valeur</i>	<b>G 468,409</b>	1,948,941
<i>Taux d'intérêts nominal</i>	<b>1.24%</b>	0.49%
<i>Moins-value</i>	<b>G (3,182)</b>	(40,351)
<i>Échéance</i>	<b>Sept. 2021 à sept. 2031</b>	Sept. 2022 à janv. 2033
<b>Dépôts à terme en dollars US en une banque étrangère:</b>		
Coût (équivalent à la juste valeur)	<b>G 3,276,840</b>	2,881,644
	<b>1.05% à</b>	0.72% à
<i>Taux d'intérêts</i>	<b>1.30%</b>	0.82%
<i>Échéance</i>	<b>Déc. 2016 à janv. 2017</b>	Déc. 2015
Coût total des placements	<b>G 3,748,431</b>	4,870,936
Juste valeur totale des placements	<b>G 3,745,249</b>	4,830,585
Moins-value sur placements gardés à échéance	<b>G (3,182)</b>	(40,351)

- (i) En 2015, des obligations d'agences gouvernementales de US\$ 37.3 millions (valeur nominale de US\$ 38.1 millions) avaient été données en pension en contrepartie d'un emprunt de US\$ 27.6 millions, (équivalent à G1,441 million), échéant le 24 novembre 2015, renouvelable, et portant intérêts au taux de 0.49%. Cet emprunt a été remboursé en 2016.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(9) TITRES DE PARTICIPATION**

Aux 30 septembre, les titres de participation locaux et à l'étranger sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>LOCAUX</b>			
<b>Sociétés apparentées:</b>			
Titres de participation – Société de Construction d'Immeubles et d'Ouvrages Publics S.A. (SCIOP S.A.)	G	74,068	74,068
Provision pour pertes de valeur		<u>(30,068)</u>	<u>(15,068)</u>
	G	44,000	59,000
<i>Nombre d'actions ordinaires:</i>			
<i>Classe A</i>		50	50
<i>Classe B</i>		1,157	1,157
<i>Pourcentage de participation</i>		5.0%	5.0%
Titres de participation – Digital Satellite System S.A.	G	63,047	63,047
Provision pour pertes de valeur (note 20 et 24)		<u>(54,000)</u>	<u>(54,000)</u>
	G	9,047	9,047
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
		26,380	26,380
<i>Pourcentage de participation</i>			
		7.7%	7.7%
Titres de participation – Alternative Insurance Company S.A.	G	41,730	41,730
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
		250	250
<i>Pourcentage de participation</i>			
		6.25%	6.25%
<b>Total- sociétés apparentées (note 24)</b>	<b>G</b>	<b>94,777</b>	<b>109,777</b>
<b>Autres:</b>			
Titres de participation – Port Lafito S.A. (a)	G	65,992	65,992
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
		65,992	65,992
<i>Pourcentage de participation</i>			
		4.96%	4.96%
Titres de participation – Société Village Châteaublond S.A.	G	500	500
Provision pour pertes de valeur (notes 20 et 24)		<u>(500)</u>	<u>-</u>
		-	500
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>			
		50	50
<i>Pourcentage de participation</i>			
		10.0%	10.0%
Titres de participation- Haitel	G	9,300	9,300
Provision pour pertes de valeur		<u>(9,299)</u>	<u>(9,299)</u>
	G	<u>1</u>	<u>1</u>
<b>Total - autres</b>	<b>G</b>	<b>65,993</b>	<b>66,493</b>
<b>À L'ETRANGER</b>			
Titres de participation Bladex (b)	G	16,071	16,071
<b>Total</b>	<b>G</b>	<b>176,841</b>	<b>192,341</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(9) TITRES DE PARTICIPATION (SUITE)**

Aucune des participations ci-dessus n'excède 20% du capital-actions des sociétés émettrices ni ne confère à la BNC des droits de vote supérieurs à 20%.

- (a) Selon le contrat de prise de participation en date de septembre 2013, la BNC jouira de la pleine propriété des actions pendant une durée n'excédant pas cinq ans à compter de leur émission. Au terme de cette période, la BNC s'engage à vendre au groupe majoritaire la totalité des actions présentement souscrites moyennant un prix calculé au prorata de la valeur d'expertise des éléments identifiables de l'actif net ou de la valeur marchande théorique de ces actions, selon la plus élevée des deux.
- (b) **Banco Latino Americano de Exportaciones (Bladex)**

	2016	2015
Nombre d'actions ordinaires	58,947	58,947
Coût par action ordinaire	US\$ 6.67	6.67

**(10) PRÊTS**

Aux 30 septembre, les prêts octroyés localement sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		2016	2015
Prêts aux entreprises (a)	G	1,932,468	2,994,642
Prêts aux entreprises, garantis par l'État Haïtien (b)		3,865,002	1,636,081
Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien:			
Agents de la fonction publique (c)		2,732,320	2,807,328
Parlementaires (d)		2,326	1,152
Avances en comptes courants		945,450	859,339
Financement des zones franches (e)		195,000	-
Cartes de crédit		151,020	123,638
Prêts aux particuliers		1,181,901	882,549
Prêts et avances aux employés		364,559	203,187
Prêts gérés-régime de retraite (note 18)		1,203	1,243
Prêts restructurés (f)		579,541	356,878
		<u>11,950,790</u>	<u>9,866,037</u>
Prêts non productifs		523,862	386,845
<b>Total-Prêts</b>	<b>G</b>	<b>12,474,652</b>	<b>10,252,882</b>

- (a) Les prêts en dollars US accordés à quatre sociétés apparentées totalisent G591 millions et G799 millions aux taux allant de 5.0% à 11.0% (note 24) pour 2016 et 2015 respectivement.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

- (b) En 2016 et 2015, ces prêts garantis par l'État Haïtien sont à des entreprises d'État et une société haïtienne privée. Pour la société haïtienne privée, les garanties sont des lettres de crédit de la BRH. (note 18 a).

En 2016 et 2015, les soldes des prêts à des entreprises d'État totalisent respectivement G3.5 milliards et G1.5 milliard (note 24).

- (c) Les prêts aux agents de la fonction publique, garantis par l'État Haïtien, représentent des prêts octroyés dans le cadre d'un programme de crédit au bénéfice des agents de la fonction publique. Suite à l'avenant no. 4 en date du 4 décembre 2012, ce programme auquel participe aussi la Banque Populaire Haïtienne totalise G3.0 milliards dont la quote-part de la Banque Nationale de Crédit s'élève à G2.3 milliards. Aux 30 septembre 2016 et 2015, les portefeuilles de prêts des agents de la Fonction Publique accusent un dépassement de G400 millions et G500 millions respectivement par rapport au montant prévu pour le programme dans le protocole d'accord. Les prêts individuels octroyés ne peuvent excéder G500 milles. L'État Haïtien a effectué des dépôts de garantie (note 18 b) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, selon les besoins. La Direction est confiante que la garantie de l'État Haïtien s'applique sur l'ensemble du portefeuille de prêts en circulation.
- (d) Les prêts accordés aux parlementaires de la 48<sup>ième</sup> Législature sont aussi garantis à 100% par l'État Haïtien et ne peuvent pas excéder G750,000 pour les Députés et G900,000 pour les Sénateurs. L'enveloppe du programme totalise G67.5 millions. Dans le cadre de ce programme, l'État Haïtien, a effectué un dépôt de garantie (note 18 b) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, suivant les termes de l'accord.
- (e) Dans le cadre du programme de Financement des zones franches, un prêt a été octroyé à une entreprise au taux de 5%, échéant en 2036 (note 16).
- (f) En 2015, suite aux dispositions prises par la BRH dans le cadre de la restructuration des prêts du secteur hôtelier, dans la circulaire 9, un prêt à une société apparentée, SCIOP S.A., a été reclassé comme un prêt restructuré. Aux 30 septembre 2016 et 2015, le solde du prêt est de G426 millions et G344 millions respectivement. Les conditions de ce prêt ont été revues en conséquence.

La provision pour pertes de valeur sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>395,252</b>	307,916
Provision de l'exercice		-	75,132
Radiations		<b>(32,241)</b>	(15,178)
Effet de change		<b>57,337</b>	27,382
	<b>G</b>	<b>420,348</b>	395,252

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Provision pour pertes de valeur sur prêts	G	420,348	395,252
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>106,000</u>	<u>74,200</u>
	G	<b>526,348</b>	<b>469,452</b>

L'allocation des prêts en gourdes et en dollars US est comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Prêts en gourdes	G	8,119,165	7,236,459
Prêts en dollars US		<u>4,355,487</u>	<u>3,016,423</u>
	G	<b>12,474,652</b>	<b>10,252,882</b>

Au 30 septembre 2016, l'âge des créances était comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>Courant</b>		
		1-30 jours	31-89 jours	Total
<b>Prêts courants</b>				
Avances en comptes courants	G	909,290	36,160	945,450
Cartes de crédit		136,326	14,694	151,020
Autres catégories de prêts		<u>10,082,149</u>	<u>772,171</u>	<u>10,854,320</u>
	G	<b>11,127,765</b>	<b>823,025</b>	<b>11,950,790</b>
%		93%	7%	100%

<b>(En milliers de gourdes)</b>			<b>Plus de</b>	
		90-180 jours	181-360 jours	360 jours
		Total		
<b>Prêts non productifs</b>				
Avances en comptes courants	G	-	-	454
Cartes de crédit		8,152	-	36,239
Autres catégories de prêts		<u>42,791</u>	<u>214,652</u>	<u>221,574</u>
	G	<b>50,943</b>	<b>214,652</b>	<b>258,267</b>
%		10%	41%	49%
		<b>100%</b>		

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

Au 30 septembre 2015, l'âge des créances était comme suit:

(En milliers de gourdes)	Courant		Total
	1-30 jours	31 - 89 jours	
<b>Prêts courants</b>			
Avances en comptes courants	G 665,666	193,673	859,339
Cartes de crédit	105,336	18,302	123,638
Autres catégories de prêts	<u>7,650,260</u>	<u>1,232,800</u>	<u>8,883,060</u>
	G <b>8,421,262</b>	<b>1,444,775</b>	<b>9,866,037</b>
%	<b>85%</b>	<b>15%</b>	<b>100%</b>

(En milliers de gourdes)		181 - 360		Plus de	Total
		90 - 180 jours	jours		
<b>Prêts non productifs</b>					
Avances en comptes courants	G 2,607	18,031	226		20,864
Cartes de crédit	5,563	-	17,234		22,797
Autres catégories de prêts	<u>145,470</u>	<u>110,043</u>	<u>87,671</u>		<u>343,184</u>
	G <b>153,640</b>	<b>128,074</b>	<b>105,131</b>		<b>386,845</b>
%	<b>40%</b>	<b>33%</b>	<b>27%</b>		<b>100%</b>

Au 30 septembre 2016, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de l'État		Nantissements en espèces		Total
		Haïtien	Garanties hypothécaires	(note 15)		
Prêts courants	G 4,656,900	3,060,642	2,871,261			10,588,803
Prêts non productifs	-	<u>348,526</u>	-			<u>348,526</u>
	G <b>4,656,900</b>	<b>3,409,168</b>	<b>2,871,261</b>			<b>10,937,329</b>
%		<b>43%</b>	<b>31%</b>	<b>26%</b>		<b>100%</b>

Au 30 septembre 2015, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de l'État		Nantissements en espèces		Total
		Haïtien	Garanties hypothécaires	(note 15)		
Prêts courants	G 3,924,610	2,417,600	598,345			6,940,555
Prêts non productifs	-	<u>530,432</u>	<u>1,784,360</u>			<u>2,314,792</u>
	G <b>3,924,610</b>	<b>2,948,032</b>	<b>2,382,705</b>			<b>9,255,347</b>
%		<b>42%</b>	<b>32%</b>	<b>26%</b>		<b>100%</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les garanties de l'État Haïtien incluent:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Prêts aux agents de la fonction publique et Parlementaires	<b>G</b>	<b>2,734,646</b>	2,808,480
Prêt à une entreprise d'État		-	94,153
Dépôts reçus pour un prêt et des crédits documentaires		<u><b>1,922,254</b></u>	<u><b>1,021,977</b></u>
	<b>G</b>	<b>4,656,900</b>	<b>3,924,610</b>

Un prêt à une entreprise détenue en partie par l'État est garanti par une lettre de crédit émise à hauteur de US\$ 1.9 million dans une banque étrangère en 2016 et 2015.

Le rendement moyen du portefeuille de prêts productifs est comme suit:

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Prêts aux entreprises:</b>		
En gourdes	<b>13 %</b>	9%
En dollars US	<b>11 %</b>	11%
<b>Prêts aux entreprises, garantis par l'État Haïtien :</b>		
En gourdes	<b>4 %</b>	4%
En dollars US	<b>11 %</b>	4%
<b>Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien :</b>		
En gourdes	<b>11 %</b>	9%
<b>Avances en comptes courants:</b>		
En gourdes	<b>13 %</b>	9%
En dollars US	<b>15 %</b>	9%
<b>Cartes de crédit</b>	<b>30 %</b>	28%
<b>Prêts et avances aux employés</b>	<b>7 %</b>	5%
<b>Prêts restructurés</b>	<b>4 %</b>	4%
<b>Autres prêts en gourdes</b>	<b>12 %</b>	10%
<b>Autres prêts en dollars US</b>	<b>27 %</b>	14%

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les membres du Conseil d'Administration ont des prêts productifs totalisant G13.1 millions et G33.0 millions respectivement (**note 24**). Ces prêts ont été octroyés aux taux accordés aux employés de la Banque, conformément aux procédures en vigueur.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent environ G76 millions et G59 millions.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(11) IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

**(En milliers de gourdes)**

<b>Immobilisations au coût</b>		<b>Solde au</b>			<b>Solde au</b>	
		<b>30/9/15</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Dispositions</b>	<b>Transferts</b>	<b>30/9/16</b>
Terrains	<b>G</b>	74,890	1,966	-	7,944	<b>84,800</b>
Terrains et immeubles (a)		448,745	1,491	-	81,894	<b>532,130</b>
Équipements informatiques		102,357	23,698	(15,684)	8,960	<b>119,331</b>
Matériel et mobilier		112,966	22,028	(9,844)	8,610	<b>133,760</b>
Matériel roulant		52,725	944	(22,274)	21,392	<b>52,787</b>
Matériel énergétique		69,449	6,155	(10,762)	1,820	<b>66,662</b>
Matériel de communication		27,659	525	(2,319)	1,969	<b>27,834</b>
Matériel de climatisation		19,495	3,563	(144)	1,427	<b>24,341</b>
Matériel de sécurité		8,934	3,272	-	1,177	<b>13,383</b>
Améliorations locatives		45,569	774	(5,212)	47	<b>41,178</b>
Investissements en cours (b)		<u>219,428</u>	<u>250,889</u>	<u>-</u>	<u>(135,240)</u>	<u><b>335,077</b></u>
	<b>G</b>	<b>1,182,217</b>	<b>315,305</b>	<b>(66,239)</b>	<b>-</b>	<b>1,431,283</b>

a) L'auxiliaire des immobilisations de la Banque ne présente pas séparément les coûts des terrains et des immeubles pour les acquisitions remontant à plusieurs années.

b) Les investissements en cours incluent G287 millions pour des constructions et aménagements de succursales et G23 millions en matériels informatiques.

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

**(En milliers de gourdes)**

<b>Amortissement cumulé</b>		<b>Solde au</b>			<b>Solde au</b>
		<b>30/9/15</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Dispositions</b>	<b>30/9/16</b>
Immeubles	<b>G</b>	67,748	13,178	-	<b>80,926</b>
Équipements informatiques		41,777	23,795	(15,683)	<b>49,889</b>
Matériel et mobilier		46,439	16,372	(9,844)	<b>52,967</b>
Matériel roulant		29,969	13,182	(22,274)	<b>20,877</b>
Matériel énergétique		23,187	9,999	(10,762)	<b>22,424</b>
Matériel de communication		10,176	4,452	(2,319)	<b>12,309</b>
Matériel de climatisation		6,096	3,140	(145)	<b>9,091</b>
Matériel de sécurité		3,680	2,169	-	<b>5,849</b>
Améliorations locatives		<u>12,956</u>	<u>6,079</u>	<u>(5,212)</u>	<u><b>13,823</b></u>
	<b>G</b>	<b>242,028</b>	<b>92,366</b>	<b>(66,239)</b>	<b>268,155</b>
	<b>G</b>	<b>940,189</b>		<b>-</b>	<b>1,163,128</b>

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION**

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation comprennent:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Propriétés détenues pour revente (a)	G	48,390	72,570
Placements en immobilier (b)		450,948	491,947
Lotissements immobiliers (c)		<u>80,895</u>	<u>93,000</u>
	G	<u>580,233</u>	<u>657,517</u>

- (a) Aux 30 septembre 2016 et 2015, des contrats de vente sont en place pour les propriétés détenues pour revente et des dépôts sont reçus en garanties (note 18).

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi fluctué au cours de l'exercice:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	G	72,570	72,570
Virement aux placements en immobilier		(23,250)	-
Ventes durant l'exercice (i)		<u>(930)</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	G	<u>48,390</u>	<u>72,570</u>

- (i) En 2016, les ventes de propriétés détenues pour revente ont généré des gains de G1.0 million.

- (b) Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	G	491,947	527,965
Virement des propriétés détenues pour revente		23,250	-
Bien adjugés		50,427	10,955
Aménagements de l'exercice		-	2,538
Ventes durant l'exercice (ii)		(18,619)	-
Perte de valeur (note 20)		(96,057)	-
Virement aux immobilisations		<u>-</u>	<u>(49,511)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	G	<u>450,948</u>	<u>491,947</u>

- (ii) En 2016, les ventes de placements en immobilier ont généré des gains de G13.1 millions.

Les revenus de loyers provenant des placements en immobilier totalisent G1.3 million en 2016 et G1.7 million en 2015 (notes 20 et 24).

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)**

(c) Les lotissements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	G	93,000	93,000
Vente		(14,300)	-
Frais d'arpentage		<u>2,195</u>	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>80,895</b>	<b>93,000</b>

En 2016, la vente de lotissements immobiliers a généré des gains de G13.5 millions.

En 2016, l'ensemble des ventes de biens hors exploitation a généré des revenus de G 27.6 millions (note 20).

**Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation**

Tel que décrit à la note 3 (j), la réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation a fluctué comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b><u>Réserve 30%</u></b>			
Solde au début de l'exercice	G	15,287	12,000
Réserve de 30% sur les adjudications de l'exercice		15,128	3,287
Renversement de réserves sur biens vendus		<u>(1,128)</u>	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>29,287</b>	<b>15,287</b>

**Réserve 20%**

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	G	-	-
Réserve de l'exercice (a)		<u>65,744</u>	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>65,744</b>	<b>-</b>
<b>Total- réserve sur biens immobiliers hors exploitation</b>	<b>G</b>	<b>95,031</b>	<b>15,287</b>

(a) La réserve de 20% ne s'applique pas aux placements en immobilier adjudgés en 2016 et 2015, ni à ceux en location.

Les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves, se présentent comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Propriétés détenues pour revente	G	48,390	72,570
Réserve de 30%		<u>(5,000)</u>	<u>(12,000)</u>
Propriétés détenues pour revente, net	G	<u>43,390</u>	<u>60,570</u>
Placements en immobilier	G	450,948	491,947
Réserve de 30%		(24,481)	(3,287)
Réserve de 20%		<u>(65,744)</u>	-
<b>Placements en immobilier, net</b>	<b>G</b>	<b>360,723</b>	<b>488,660</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(13) ACHALANDAGE**

L'achalandage résulte de la cession des actifs et des passifs de la SOCABANK à la BNC, effective en date du 1er mars 2007. L'achalandage n'a pas subi de perte de valeur en 2016.

**(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Intérêts à recevoir	G	88,261	98,377
Fournitures de bureau		52,612	41,856
Frais payés d'avance		46,649	42,002
Objets d'art		12,653	12,503
Autres		<u>12,761</u>	<u>11,321</u>
	G	<u>212,936</u>	<u>206,059</u>

**(15) DÉPÔTS**

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Dépôts à vue:</b>			
Gourdes	G	13,912,657	9,652,726
Dollars US		<u>15,346,485</u>	<u>11,243,370</u>
	G	<u>29,259,142</u>	<u>20,896,096</u>
<b>Dépôts d'épargne:</b>			
Gourdes	G	8,470,290	7,351,888
Dollars US		<u>4,938,269</u>	<u>3,749,528</u>
	G	<u>13,408,559</u>	<u>11,101,416</u>
<b>Dépôts à terme:</b>			
Gourdes	G	4,126,545	4,012,419
Dollars US		<u>1,828,814</u>	<u>1,111,875</u>
	G	<u>5,955,359</u>	<u>5,124,294</u>
<b>Total des dépôts</b>	G	<u>48,623,060</u>	<u>37,121,806</u>
Dépôts en Gourdes	G	26,509,492	21,017,033
Dépôts en Dollars US		<u>22,113,568</u>	<u>16,104,773</u>
<b>Total des dépôts</b>	G	<u>48,623,060</u>	<u>37,121,806</u>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(15) DÉPÔTS (SUITE)**

Aux 30 septembre 2016 et 2015, deux organismes autonomes du secteur public et une société anonyme mixte détiennent des dépôts à vue totalisant respectivement en gourdes G7.2 milliards et G2.9 milliards, et en dollars US, G8.2 milliards et G4.8 milliards (note 24), portant des taux d'intérêts au jour le jour de 0.11%.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les dépôts des membres du Conseil d'Administration totalisent G13.1 millions et G13.9 millions respectivement (note 24). Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les dépôts des ministères, sociétés et organismes de l'État Haïtien totalisent respectivement G6.0 milliards et G10.3 milliards et ne portent pas d'intérêts (note 24), à l'exception de trois dépôts du Fonds de Pension Civile totalisant G3.1 milliards (note 24) portant des intérêts de 3.42%, 6.25% et 6.25% en 2016, et de 2.50%, 3.75% et 6.25% en 2015 respectivement.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2016	2015
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.20%	0.18%
Dollars US	0.10%	0.10%
Dépôts à terme:		
Gourdes	5.25%	2.10%
Dollars US	1.75%	0.52%
Dépôts d'épargne-chèques:		
Gourdes	0.05%	0.05%
Dollars US	0.02%	0.02%

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Dépôts en gourdes	G	581,385	587,563
Dépôts en dollars US		<u>2,289,876</u>	<u>1,795,142</u>
<b>Total (note 10)</b>	G	<b>2,871,261</b>	<b>2,382,705</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(16) EMPRUNT ET OBLIGATIONS BRH**

Aux 30 septembre, l'emprunt et les obligations BRH sont en gourdes et se regroupent comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>EMPRUNT (a)</b>			
Solde	<b>G</b>	<u>195,000</u>	-
Taux d'intérêts		<u>1.5%</u>	-
<b>OBLIGATIONS SUBORDONNÉES</b>			
Solde (b)	<b>G</b>	<b>275,000</b>	275,000
Échéance		<i>Sept. 2030</i>	<i>Sept. 2030</i>
Taux d'intérêts		<i>1.0%</i>	<i>1.0%</i>
Solde (c)	<b>G</b>	<b>500,000</b>	500,000
Échéance		<i>Nov. 2023</i>	<i>Nov. 2023</i>
Taux d'intérêts		<i>2.0%</i>	<i>2.0%</i>
	<b>G</b>	<b>775,000</b>	775,000
<b>Total (note 24)</b>	<b>G</b>	<b>970,000</b>	775,000

- (a) En date du 2 septembre 2016, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé un montant de G195 millions à la Banque Nationale de Crédit dans le cadre du programme de financement des zones franches (note 10 e). Les emprunts accordés par la BRH dans le cadre de ce programme ne peuvent excéder 15 ans.
- (b) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du renflouement des fonds propres suite à l'acquisition de Socabank en 2007.
- (c) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du financement des prêts accordés au secteur hôtelier.

**(17) RÉSERVES DES BANQUES LOCALES**

La répartition de ces dépôts par devise se présente comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Réserves des banques locales en gourdes	<b>G</b>	<b>58,806</b>	58,747
Réserves des banques locales en dollars US		<u>150,902</u>	<u>265,582</u>
	<b>G</b>	<b>209,708</b>	324,329

Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF**

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Montants reçus en garantie de prêts:		
Dollars US (a)	G 2,055,892	1,552,057
Gourdes (b)	<u>724,358</u>	<u>577,828</u>
	<b>2,780,250</b>	<b>2,129,885</b>
Obligations envers employés et retraités (c)	1,220,477	784,698
Programme de subvention scolaire (d)	500,000	-
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 24)	349,024	245,326
Chèques certifiés et de direction	308,675	208,163
Cartes de débit prépayées	265,328	181,961
Dépôts non sujets à emploi	108,162	93,962
Virements et transferts à payer	61,673	232,970
Intérêts à payer	58,169	27,211
Versements reçus sur prêts aux particuliers garantis par l'État Haïtien	34,060	32,643
Dépôts reçus sur propriétés détenues pour revente	23,626	13,202
Banque mobile (e)	16,242	14,730
Dû à la BRH non porteur d'intérêt (note 24)	3,000	3,000
Dû au Trésor Public	2,193	2,193
Fonds en administration – régime de retraite (note 10)	1,203	1,243
Autres	<u>123,717</u>	<u>159,326</u>
	<b>G 5,855,799</b>	<b>4,130,513</b>

(a) Au 30 septembre 2016, les montants reçus en garantie de prêts en dollars US incluent G1.9 milliard (US\$ 29.1 millions) pour deux entreprises privées. Ces garanties sont de l'État Haïtien pour des prêts et des crédits documentaires accordés à ces entreprises privées (note 24). Ces montants ne portent pas d'intérêts.

Au 30 septembre 2015, les montants reçus en garantie en dollars US incluent G1.0 milliard (US\$ 19.6 millions) pour une entreprise privée. Ces garanties sont de l'État Haïtien pour des prêts et des crédits documentaires accordés à cette entreprise privée (note 24). Ces montants ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)**

(b) Les dépôts reçus en garantie de prêts – gourdes sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Dépôts reçus en garantie de l'État Haïtien - gourdes</b>			
<b>(notes 10 et 24)</b>			
Prêts garantis - agents de la fonction publique	<b>G</b>	<b>479,573</b>	498,683
Prêts garantis - parlementaires		<b>16,875</b>	16,875
Prêts garantis - programme de recapitalisation		<b>45,666</b>	45,666
		<b>542,114</b>	561,224
<b>Autres dépôts reçus en garantie - gourdes</b>		<b>182,244</b>	16,604
	<b>G</b>	<b>724,358</b>	577,828

Le programme de recapitalisation est clos; les prêts y relatifs ont été remboursés ou absorbés par la garantie. Le programme de recapitalisation était venu en aide à des sinistrés d'actes de vandalisme, d'ouragans et d'incendie.

(c) Aux 30 septembre, les obligations envers les employés et retraités sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Provision pour fonds de régime de retraite (i)	<b>G</b>	<b>781,163</b>	406,211
Fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (ii)		<b>360,943</b>	318,253
Provision pour boni des employés et des retraités		<b>42,429</b>	30,169
Fonds spécial pour employés contractuels (iii)		<b>35,942</b>	29,974
Provision pour rémunération spéciale		<b>-</b>	91
	<b>G</b>	<b>1,220,477</b>	784,698

(i) La provision pour fonds de régime de retraite est déterminée par le Conseil d'Administration. En 2016 et 2015, des dotations de G349.4 millions et G263.4 millions, approuvées par le Conseil d'Administration, ont été constituées en prévision de la mise en place d'un nouveau régime de retraite (note 22). Les soldes ont ainsi évolué:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>406,211</b>	11,900
Cotisations à verser au régime de retraite		<b>25,552</b>	130,911
Dotation au régime de retraite (note 21)		<b>349,400</b>	263,400
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>G</b>	<b>781,763</b>	406,211

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)**

(ii) Depuis le 1<sup>er</sup> août 2009, on accumule dans le fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite, un prélèvement de 2% effectué sur leurs salaires. Chaque exercice, la Banque contribue G18 millions (note 21) à ce fonds. De plus, aux 30 septembre 2016 et 2015, le Conseil d'Administration a décidé d'ajouter respectivement G43.6 millions et G65.0 millions (note 21) à ce poste en vue d'augmenter cette provision. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière. Les soldes ont ainsi évolué:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>318,253</b>	231,046
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 21)		<b>18,000</b>	18,000
Dotations additionnelles au fonds de prime en administration (note 21)		<b>43,600</b>	65,000
Cotisation des employés		<b>12,697</b>	5,480
Paiements effectués		<b>(31,607)</b>	(1,273)
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>G</b>	<b>360,943</b>	318,253

(iii) Le fonds spécial est constitué pour les employés contractuels et ceux qui ne sont pas éligibles au fonds de pension. La Banque et l'employé y participent. En 2016 et 2015, les contributions de la Banque furent de G4.5 millions et G3.6 millions (note 21). La somme cumulée est remise à l'employé à son départ de l'institution, sans intérêts.

- (d) En 2016, des fonds ont été reçus du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sans notification spécifique. Sur demande du MEF, ces fonds ont été retournés en octobre 2016.
- (e) La Banque mobile est un produit qui permet d'effectuer des transactions à partir d'un téléphone mobile. Aux 30 septembre 2016 et 2015, ce passif est constitué des sommes déposées par les clients en vue de transactions futures.

**(19) DOTATION DE CAPITAL**

En vertu du décret du 23 novembre 2005, publié au journal le Moniteur no. 95 du 19 décembre 2005, réorganisant la Banque Nationale de Crédit, le capital autorisé de la Banque avait été fixé à G500 millions constitué du capital antérieur augmenté des bénéfices non répartis.

En date du 1<sup>er</sup> avril 2013, la Banque a reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G1.5 milliard de gourdes à partir des bénéfices non répartis.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(20) AUTRES REVENUS ET DÉPENSES**

Les dépenses et autres revenus, net sont ventilés comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Gains sur ventes de propriétés détenues pour revente (note 12)	<b>G</b>	<b>27,568</b>	23,922
Gain sur recouvrements de créances radiées		<b>5,436</b>	-
Loyers sur biens immobiliers hors exploitation (notes 12 et 24)		<b>1,290</b>	1,740
Provision sur placements en immobilier (note 12)		<b>(96,057)</b>	-
Provision pour perte de valeur sur titres de participation (note 9)		<b>(15,500)</b>	(54,000)
Fraudes (2015) et autres		<b>(9,301)</b>	(11,595)
	<b>G</b>	<b>(86,564)</b>	(39,933)

**(21) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL**

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Salaires	<b>G</b>	<b>493,617</b>	350,025
Contributions au régime de retraite (note 18 c)		<b>349,400</b>	263,400
Frais de représentation et primes		<b>140,955</b>	129,555
Autres avantages sociaux		<b>75,524</b>	12,725
Allocations aux retraités		<b>66,739</b>	60,518
Dotations additionnelles au fonds de prime en administration (note 18 c)		<b>43,600</b>	65,000
Bonus de performance		<b>41,372</b>	100
Taxes sur salaires		<b>22,735</b>	16,005
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 18 c)		<b>18,000</b>	18,000
Transport		<b>14,002</b>	7,801
Contributions au fonds spécial pour employés contractuels (note 18 c)		<b>4,539</b>	3,618
Autres dépenses de personnel		<b>93,201</b>	56,193
<b>Total</b>	<b>G</b>	<b>1,363,684</b>	982,940

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**22) RÉGIME DE RETRAITE ET FONDS DE PRIME EN ADMINISTRATION**

En mars 2011, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a informé la BNC de son retrait du fonds de régime de retraite au bénéfice des employés, auquel elle participait conjointement avec la BNC et la Banque Populaire Haïtienne (BPH). Ce fonds de régime de retraite contributif à prestations déterminées de type de fin de carrière, prévoyait le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq dernières années de service des bénéficiaires.

Le 12 juillet 2012 un protocole d'accord a été signé entre la BNC et la BRH visant la liquidation de ce régime de retraite et établissant les modalités à suivre durant la période de transition. La Direction de la BNC est engagée dans un exercice visant à mettre en place un nouveau régime de retraite et, entretemps, les contributions employeur/employés continuent comme auparavant. La participation de la Banque s'effectue à un taux de contribution fixe de 10% du salaire brut mensuel, et s'élève à G23.5 millions et G26.6 millions respectivement pour 2016 et 2015. De plus, des dotations de G349.4 millions et G263.4 millions (note 18 c) en 2016 et 2015 respectivement sont comptabilisées pour alimenter ce fonds. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds de régime de retraite. Par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite tel que décrit à la note 18 c. Les contributions 2016 et 2015 s'élèvent respectivement à G61.6 millions et G83.0 millions. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

**(23) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL**

Dans le cours normal de ses activités, la BNC contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Engagements de crédit non utilisés:		
En gourdes	G 208,407	417,205
En dollars US	<u>812,360</u>	<u>278,284</u>
	<u>1,020,767</u>	<u>695,489</u>
Lettres de garantie	G 1,725,730	1,531,398

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2016, la Banque est engagée à verser des loyers pour location de succursales s'élevant à environ G 92.4 millions, sur une période allant de 2017 à 2024.

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(23) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)**

Au 30 septembre 2016, la Banque traite de certaines autres affaires litigieuses engagées pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis de ses conseillers juridiques, les positions prises par la Banque Nationale de Crédit sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.

**(24) TRANSACTIONS APPARENTÉES**

Les principaux apparentés de la BNC sont la Banque Centrale, les autres institutions financières d'État, les Ministères, les organismes, et les entreprises d'État. De plus, les membres du Conseil et leurs sociétés sont aussi des apparentés.

Aux 30 septembre, les soldes des transactions apparentées sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Actifs:</b>		
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 5)	G 17,680,737	10,765,059
Bons BRH et bons et obligations du Trésor, net (note 6)	10,666,705	6,742,182
Prêts à des entreprises d'État (note 10 b)	3,500,214	1,522,288
Prêts à des sociétés apparentées (notes 10 a et e)	1,016,435	1,142,585
Provision pour pertes sur prêts à des sociétés apparentées	(12,705)	(14,282)
Titres de participation (note 9)	94,777	109,777
Prêts aux membres du Conseil d'Administration (note 10)	<u>13,102</u>	<u>33,081</u>
	<b>G 32,959,265</b>	<b>20,300,690</b>
<b>Passifs:</b>		
Dépôts d'organismes autonomes:		
Gourdes (note 15)	G 7,343,262	2,937,991
Dollars US (note 15)	<u>8,245,213</u>	<u>4,773,662</u>
Sous-total	<u>15,588,475</u>	<u>7,711,653</u>
Dépôt à terme du Fonds de Pension Civile (note 15)	3,127,298	3,093,006
Dépôts des Ministères et organismes d'État (note 15)	2,918,839	7,195,968
Emprunt et obligations subordonnées BRH (note 16)	970,000	775,000
Dépôts des membres du Conseil d'Administration (note 15)	13,132	13,982
Emprunt bancaire – BRH (note 18)	3,000	3,000
Montants reçus en garantie de prêts de l'État Haïtien:		
En dollars US (note 18 a)	1,922,254	1,021,977
En gourdes (note 18 b)	542,114	561,224
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 18)	349,024	245,326
Dû au Trésor Public (note 18)	<u>2,193</u>	<u>2,193</u>
	<b>G 25,587,305</b>	<b>20,623,329</b>

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(24) TRANSACTIONS APPARENTÉES (SUITE)**

Durant les exercices, les transactions apparentées sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Revenus d'intérêts:</b>			
Bons BRH, et bons et obligations du Trésor	G	1,066,941	587,653
Prêts à des entreprises d'État		175,629	114,700
Prêts à des sociétés apparentées		<u>74,488</u>	<u>92,015</u>
		<b>1,317,058</b>	<b>794,368</b>
<b>Dépenses d'intérêts:</b>			
Emprunts BRH		<u>(12,999)</u>	<u>(12,788)</u>
		<b>(12,999)</b>	<b>(12,788)</b>
<b>Revenu d'intérêts, net</b>		<b>1,304,059</b>	<b>781,580</b>
<b>Autres revenus:</b>			
Commissions pour services rendus à la BRH		18,268	18,000
Revenu de loyer de biens immobiliers hors exploitation (note 20)		1,290	1,740
Provision pour pertes de valeur-titres de participation –SCIOP S.A. et Châteaublond (2016) – Digital Satellite System S.A. (2015) (note 20)		<u>(15,500)</u>	<u>(54,000)</u>
Provision pour perte de valeur sur prêts - Digital Satellite S.A.		-	<u>(22,755)</u>
<b>Total - revenu, net</b>	<b>G</b>	<b><u>1,308,117</u></b>	<b><u>724,565</u></b>

LISTE DES  
DIFFÉRENTS  
CONSEILS  
D'ADMINISTRATION

# LISTE DES DIFFÉRENTS CONSEILS D'ADMINISTRATION



AOÛT 1979-AOÛT 1980

M. Gérard Martineau  
M. Mirambeau Léon  
M. Jacques Lallemand  
M. Louis Kernizan  
M. Molière Poliard

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



AOÛT 1980 – NOVEMBRE 1981

M. Edouard Racine  
M. Edriss Vincent  
M. Jacques Lallemand  
M. Louis Kernizan  
M. Molière Poliard

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



NOVEMBRE 1981 – MAI 1983

M. Edouard Racine  
M. Edriss Vincent  
M. Antonio D. Mellon  
M. Henry Kénol  
M. Frantz Allen

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



MAI 1983 – OCTOBRE 1985

M. Edouard Racine  
M. Raymond Rémy  
M. Socrate L. Devilmé  
M. Henry Kénol  
M. Frantz Allen

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



OCTOBRE 1985 – FÉVRIER 1986

M. Edouard Racine  
M. Raymond Rémy  
M. Fritz Laurenceau  
M. Frantz Allen  
M. Emmanuel Cassagnol

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



FÉVRIER 1986 – SEPTEMBRE 1988

M. Yvon César  
M. Max Michel  
M. Roger L. François  
M. Wébert Smith  
M. Alain Turnier, remplacé par  
M. Yvon Siméon, remplacé par  
M. Gérard Pierre-Antoine

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



SEPTEMBRE 1988 – AOÛT 1990

M. Socrate L. Devilmé  
M. Edward Duprat  
M. Edouard Guerrier  
M. Marcel Bonny  
M. Michel Bonnet, remplacé par  
M. Ernot Desnoyer

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



AOÛT 1990 – MARS 1991

M. Elie Jean-Philippe  
M. Raoul Nelson  
M. Jean-Claude Baril  
M. Chenier St Julien  
M. Praviel Vieux

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



MARS 1991 – JUILLET 1991

M. Raoul Nelson  
M. Joseph Dépestre  
M. Danel Jacques  
M. Jean René Maurice  
M. Gesner Comeau

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



JUILLET 1991 – DÉCEMBRE 1991

M. Raoul Nelson  
M. Joseph Dépestre  
M. Gesner Comeau  
M. André Boisson  
M. Georges Milord

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



DÉCEMBRE 1991 – FÉVRIER 1995

M. Jean Saint-Firmin  
M. Roland Merzier  
M. Guy Dorsainvil  
M. Ernst Boulin  
M. Jacques M. Blanc

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**FÉVRIER 1995 – AVRIL 1998**

M. Raoul Nelson  
M. Gesner Comeau  
M. Georges Sajous  
M. Michel St-Germain  
M. Gérard D. Georges

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**AVRIL 1998 – MARS 1999**  
*(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE  
ET DE RESTRUCTURATION)*

M. Yves Joseph  
M. Gérard Joseph  
M. Henri Ménard  
M. Gabriel Zéphir

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre



**MARS 1999 – AOÛT 2001**  
*(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE  
ET DE RESTRUCTURATION)*

M. Guiteau Toussaint  
M. Frédérick Thélusma  
Mme Margarett Charles  
M. Frantz Désir

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre



**AOÛT 2001 – MAI 2004**

M. Guiteau Toussaint  
M. Gérard D. Georges  
M. Lévêque Valbrun  
M. Presler Paul  
M. Joseph Edy Dubuisson

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**MAI 2004 – JUILLET 2005**

M. Guiteau Toussaint  
Mme Margarett Charles  
M. Joseph Edy Dubuisson  
M. Augustin Serge Brinnius  
M. Fritzner Beauzile

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**JUILLET 2005 – OCTOBRE 2007**

M. Guiteau Toussaint  
M. Jean Philippe Vixamar  
M. Joseph Edy Dubuisson  
M. Augustin Serge Brinnius  
M. Fritzner Beauzile

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



OCTOBRE 2007 – OCTOBRE 2011

M. Guiteau Toussaint  
M. Jean Philippe Vixamar  
M. Joseph Edy Dubuisson  
Mme Angeline Renée Dominique  
M. Fernand Robert Pardo

Président *(décédé le 12 juin 2011)*  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



OCTOBRE 2011 À OCTOBRE 2015

M. Jean Philippe Vixamar  
M. Fernand Robert Pardo  
Mme Angeline Renée Dominique  
M. Denis Content  
M. Guéla Jean-Jacques

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



OCTOBRE 2015 À OCTOBRE 2016

M. Yvon Guirand  
M. Raoul Pierre-Louis  
M. Erick François  
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill  
M. Armstrong Charles

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

GRAPHISME :







---

2016